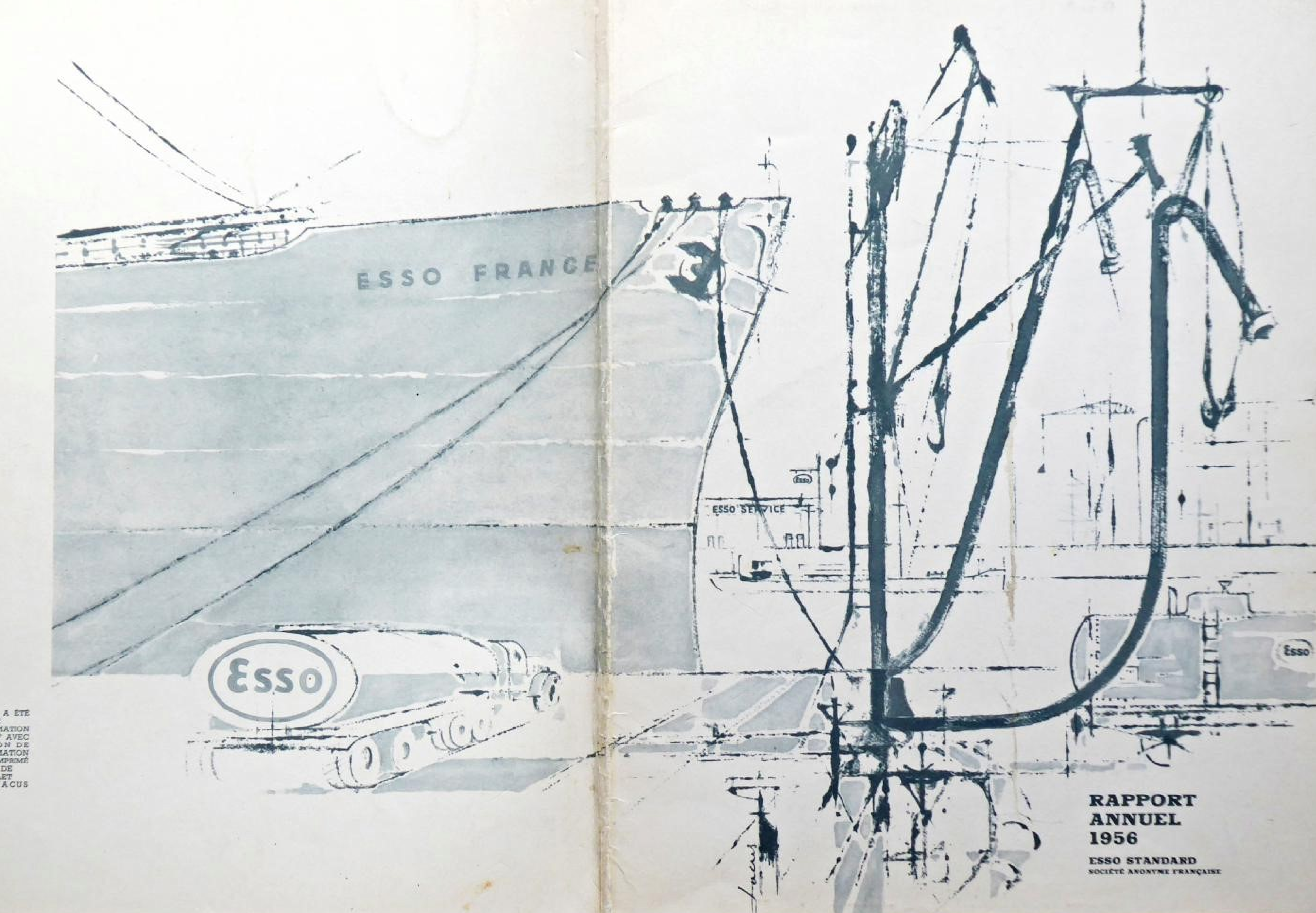


CE RAPPORT ANNUEL A ÉTÉ
RÉALISÉ PAR LE
DÉPARTEMENT INFORMATION
D'ESSO STANDARD SAF AVEC
LA COLLABORATION DE
" LIAISON ET INFORMATION
FINANCIÈRES ", ET IMPRIMÉ
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE MAILLET
COUVERTURE DE JACUS

RAPPORT ANNUEL 1956

ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE



ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

CAPITAL : 17.870.720.000 FRANCS

82 AV. CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS 8

R. C. SEINE 54 B 1005

RAPPORT ANNUEL 1956

DOCUMENTS PRÉSENTÉS
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 20 JUIN 1957
COMMUNIQUÉS
AU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE
LE 14 JUIN 1957

PAGES

ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert ANDRÉ	Président d'Honneur
Serge SCHEER	Président Directeur Général
Raymond B. YOUNG	Administrateur Directeur Général
Clair G. IRISH	Administrateur
Marcel KETTEL	Administrateur
Léon NOEL	Administrateur
Robert PRÉAUD	Administrateur

COMITÉ CONSULTATIF

Présidence	**Serge SCHEER**	
	Raymond B. YOUNG	Directeur Général
	Georges WICART	Directeur
	Jacques BALLET	Directeur
	David J. JONES	Directeur
	Auguste SCHLAGETER	Directeur
	Charles E. Van der BURGH	Directeur

CONSEILLER AUPRÈS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Affaires Extérieures **Robert de BILLY**

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

Jean-Jacques ANDRÉ	Directeur des Ventes
Anik ANTOINE	Directeur Juridique
Jules ARMAND	Directeur Général des Ventes
Albert BARRAUD	Directeur des Finances et Trésorier
Jean CHOPPIN de JANVRY	Directeur des Relations Extérieures
Jean FILIPPI	Directeur Exploitation et Productivité
Antoine GOTARD	Directeur Raffinage, Recherches et Développement
Georges GRONDIN	Directeur de la Comptabilité et Contrôleur
Lucien P. KAHN	Directeur Coordination et Études Économiques Pétrolières
André NARDON	Directeur des Relations Sociales
Henri F. THÉMOIN	Directeur Approvisionnements et Transports
John F. WRIGHT	Directeur Produits Chimiques

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

Directeur : **Georges MÉLIK-NOUBAROFF**

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire	**Charles BRUNET**
Suppléant	**Gaston THIBAULT**

15 mai 1957

AVANT-PROPOS

En 1956, l'économie pétrolière française a été gravement affectée par un ensemble d'événements dont l'origine remonte à fin juillet, lors de la nationalisation du Canal de Suez par le gouvernement égyptien, sous une forme et dans un esprit contraires aux conventions qui régissent les relations internationales. Les sabotages du Canal de Suez et des pipe-lines de l'Irak qui suivirent les interventions diplomatiques et militaires ont permis — par la crise pétrolière consécutive — de mieux se rendre compte de la fragilité du système de ravitaillement pétrolier à partir du Moyen-Orient. Le présent rapport fait une large part à cette crise, dont la solution fut trouvée grâce au concours instantané des grands groupes pétroliers internationaux, au premier rang desquels une place toute particulière revient à la Standard Oil Company (New Jersey) et à la Gulf Oil Corporation : c'est pourquoi j'associe dans mes remerciements leurs dirigeants et leur personnel à ceux d'Esso Standard S.A.F. et d'Esso REP pour le merveilleux travail accompli au cours de cette période difficile.

Serge Scheer

Président du Conseil d'Administration



Le Rapport Annuel d'Esso Standard S.A.F. présente cette année une innovation qui appelle une explication. Dans le but d'éviter à nos actionnaires la lecture d'un long rapport qui — au surplus — leur est distribué à l'entrée de la salle où se tient l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Esso Standard S.A.F. a décidé d'en scinder le compte-rendu en deux parties.

D'une part le Rapport du Conseil proprement dit, qui comporte l'essentiel des données économiques et techniques de la gestion ainsi que les résultats financiers globaux, d'autre part des rapports techniques concernant le détail des diverses activités de votre Société, rapports auxquels est joint traditionnellement un chapitre relatif aux travaux d'Esso REP.

Seul le Rapport du Conseil sera lu à l'Assemblée, libérant ainsi un temps précieux pour les questions des actionnaires.

J'espère que cette formule, en allégeant les travaux de l'Assemblée, donnera satisfaction à tous.

S.S.

EN BREF...

	1956	1955
Profondeurs forées (Esso REP)	49.100 mètres	45.900 mètres
Production de pétrole brut (Esso REP)	1.033.000 tonnes	576.000 tonnes
Achats de pétrole brut	3.984.000 tonnes	3.684.000 tonnes
Brut traité à la raffinerie de Port-Jérôme	3.685.000 tonnes	3.421.000 tonnes
Ventes totales de produits finis	3.665.000 tonnes	3.445.000 tonnes
Salaires et dépenses sociales	8.662.000.000 Fr.	7.968.000.000 Fr.
Dépenses d'immobilisations	7.165.000.000 Fr.	4.644.000.000 Fr.
Chiffre d'affaires	159.715.000.000 Fr.	137.281.000.000 Fr.
Impôts, taxes et droits de douane	67.557.000.000 Fr.	57.377.000.000 Fr.
Bénéfice net de l'exercice	2.868.000.000 Fr.	3.631.000.000 Fr.
Dividende brut proposé à l'Assemblée	1.387.055.910 Fr.	1.389.631.670 Fr.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire, conformément aux prescriptions de l'article 31 des statuts, pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'année 1956 et soumettre à votre approbation le Bilan au 31 décembre ainsi que le Compte de Résultats de l'Exercice.

L'année 1956 a été caractérisée par une prospérité générale dans l'industrie du pétrole, troublée au cours des deux derniers mois par les événements du Proche-Orient qui provoquèrent une crise des approvisionnements en pétrole brut dans les pays de l'Europe occidentale et entraînèrent des restrictions de consommation dans la plupart d'entre eux.

Bien avant la nationalisation du Canal de Suez par le gouvernement égyptien, des opinions autorisées avaient souligné le risque qu'il y avait, pour l'Europe occidentale, à tirer la majorité de son pétrole brut d'une source unique dont l'accès, pour des raisons politiques, apparaissait vulnérable. Depuis de nombreuses années, la plupart des gouvernements européens avaient pris des mesures destinées à faciliter les recherches pétrolières, mais les découvertes toujours longues à réaliser se révélèrent sans commune mesure avec une consommation doublée depuis 1950. Dans le même temps, le continent américain, auparavant exportateur, devenait consommateur de la quasi-totalité de sa production, ce qui ne laissait disponibles, pour l'approvisionnement de l'Europe, de l'Afrique et du Sud-Est asiatique, que les gisements du Moyen-Orient, dont l'exploitation a été fortement intensifiée depuis la deuxième guerre mondiale.

En effet, si l'on exclut les pays du bloc soviétique qui vivent en économie fermée avec une production de pétrole brut de l'ordre de 97 millions de tonnes en 1956, la production du reste du monde, soit 738 millions de tonnes, se répartit à raison de plus de 70 % dans l'hémisphère américain (essentiellement États-Unis et Venezuela) et plus de 20 % dans le Moyen-Orient. L'Europe occidentale n'y participe que pour 1,5 % à peine.

Or, l'Europe occidentale est la principale zone de consommation de produits finis après les États-Unis, qui représentent plus de la moitié de la consommation mondiale, bloc soviétique exclu. Elle a consommé près de 120 millions de tonnes de produits pétroliers en 1956, soit environ le sixième de la consommation mondiale. Sa part continuera à s'ac-

croître au cours des quinze ou vingt prochaines années, son taux de progression annuel de consommation de produits pétroliers étant notablement supérieur à celui des États-Unis dont l'économie est depuis longtemps essentiellement basée sur le pétrole. D'après les prévisions de l'O.E.C.E., la consommation européenne de produits pétroliers dépassera 150 millions de tonnes en 1960, pour atteindre près de 350 millions de tonnes en 1975, soit la consommation actuelle des États-Unis.

Il est douteux, en dépit des recherches à venir, que la production européenne puisse atteindre rapidement de tels chiffres. Les pays de l'Europe occidentale, sous peine d'une régression économique, devront donc s'assurer les sources extérieures de pétrole brut et les moyens de transport suffisants, en attendant que l'énergie nucléaire assure une part appréciable de leurs besoins.

•

La gravité de cette question d'approvisionnement en pétrole brut a été soulignée par la situation créée par les événements du Moyen-Orient, au cours du dernier trimestre 1956. Les programmes ont été brusquement et radicalement modifiés au début du mois de novembre par l'interruption du trafic dans le canal de Suez, suivie de l'arrêt des chargements dans les ports terminaux du pipe-line de l'Irak Petroleum Company en Méditerranée orientale et, pour la France et la Grande-Bretagne, dans les ports de chargement du brut d'Arabie. Du jour au lendemain, les sources du Moyen-Orient, où votre Société, comme les autres raffineurs français, tirait les quatre cinquièmes de ses approvisionnements en pétrole brut, ne devenaient accessibles qu'en faisant le tour de l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance. Cela signifiait que la capacité de la flotte pétrolière affectée à l'approvisionnement de l'Europe occidentale, déjà utilisée à plein avant la coupure du canal de Suez, ne pouvait plus assurer, dans le même temps, le transport de la totalité des tonnages nécessaires à l'Europe. Si tous les pétroliers qui étaient affectés au transport du pétrole brut depuis le Golfe Persique jusqu'en Europe par le canal de Suez avaient été détournés par la route du Cap, ils auraient seulement transporté un peu plus de la moitié des quantités qui passaient par Suez. En outre, si tous les bâtiments qui ne pouvaient plus charger du pétrole brut dans les ports de la Méditerranée orientale où aboutissent les pipe-lines de l'Irak Petroleum Company, coupés également, étaient passés aussi par Le Cap, ils n'auraient pu transporter que le quart des tonnages antérieurs. Au total, avec les autres sources traditionnelles, l'Europe occidentale n'aurait reçu que les deux tiers environ des quantités de pétrole nécessaires à ses besoins normaux, et la France moins de 50 % en raison de la part prépondérante du Moyen-Orient dans ses approvisionnements.

C'était la crise inévitable, à moins de trouver une compensation à l'allongement du trajet vers le Golfe Persique en recherchant du pétrole brut dans l'hémisphère américain, Golfe du Mexique ou zone des Caraïbes, beaucoup plus proches. Il se posait alors un double problème : un problème d'acheminement et un problème de production. La production de l'hémisphère américain ne correspondait pas à ses propres besoins et des importations de brut étaient effectuées du Moyen-Orient vers l'Amérique. Il fallait donc suspendre les importations du Moyen-Orient vers l'Amérique et augmenter la production américaine, notamment au Texas et au Venezuela, afin de pouvoir dégager des tonnages pour l'Europe. Les dispositions nécessaires furent rapidement prises par certaines sociétés américaines.

Nous avons plaisir à souligner devant vous toute l'aide que nous avons reçue immédiatement de nos fournisseurs américains habituels. La circulation sur le canal de Suez a été interrompue le 31 octobre. Quelques jours après, le 3 novembre, le pipe-line amenant le pétrole de l'Irak en Méditerranée orientale par la Syrie était coupé, et le pétrole provenant d'Arabie, par le Golfe Persique ou le pipe-line de l'Aramco, nous était inaccessible. Or, dès le 11 novembre, une première cargaison, non prévue dans les plans antérieurs, était chargée au Venezuela sur l'Esso France et arrivait le 22 novembre au Havre : c'est, à notre connaissance, le premier pétrolier qui soit entré dans un port français avec du brut américain acheté en remplacement de brut du Moyen-Orient.

D'autres expéditions, effectuées tant du Venezuela par la Creole Petroleum Corporation que du Texas par la Humble Oil Refining Company, filiales de la Standard Oil Company (New Jersey), ainsi que par la Gulf Oil Corporation, suivirent régulièrement jusqu'à la fin de l'année. Pour les deux mois de novembre et décembre, les réceptions de pétrole brut du continent américain ont atteint la moitié du total des approvisionnements de votre Société au lieu d'environ un dixième en temps normal. Celles venant du Golfe Persique ne représentaient guère plus du tiers du total.

Cette aide des sociétés du Groupe s'est poursuivie en 1957. Au cours du premier trimestre de l'année, les réceptions de pétrole brut de votre Société provenaient à concurrence de 42 % de l'hémisphère américain, de 38 % du Moyen-Orient et de 20 % de brut fourni par Esso REP.

Pour apprécier l'effort des sociétés de production du continent américain, il ne faut pas oublier que tant en Louisiane, qu'au Texas et au Venezuela, les possibilités d'acheminement rapide du pétrole

brut produit sont limitées assez étroitement par les conditions juridiques et économiques de l'exploitation. Les nombreux propriétaires indépendants de puits dont l'exploitation est marginale ne sont enclins à augmenter leur production que s'ils estiment que l'état du marché est susceptible de leur assurer une majoration durable des prix de vente permettant le financement des investissements nécessaires à tout accroissement de production et à son transport.

Il fallut également accroître les transports intérieurs par pipe-line ou voie fluviale, souvent sur de très longues distances et en inversant parfois les courants de circulation, de façon à amener les produits dans des ports en eau profonde. La flotte de toutes les filiales du Groupe Esso fut redéployée aussi rapidement que possible et de nombreux navires furent déroutés au bénéfice de l'Europe, de façon à utiliser au mieux la capacité de transport qu'elle représentait. En même temps, les opérations de raffinage étaient modifiées aux États-Unis, de façon à pouvoir dégager des quantités supplémentaires de pétrole brut ou de combustibles liquides pour le marché européen.

Sur l'initiative du Gouvernement américain, les grandes sociétés pétrolières américaines ayant une activité mondiale se sont associées au sein du « Middle East Emergency Committee ». Celui-ci est venu compléter l'action entreprise individuellement par certaines grandes compagnies qui, dès les premiers jours de la crise, sans attendre une prise de position officielle, avaient adopté des mesures pour assurer l'approvisionnement de leurs filiales européennes.

En effet, la structure de l'industrie du raffinage dans les différents pays de l'Europe occidentale comporte une part variable de sociétés à capitaux nationaux s'approvisionnant généralement à une seule source de pétrole brut et moins bien placées dans une période de crise des approvisionnements pétroliers que les filiales des groupes étrangers comprenant des compagnies productrices de pétrole dans différentes parties du monde. En France, l'importance des tonnages de pétrole brut, reçus par les sociétés ayant conclu des contrats leur assurant un approvisionnement à partir du Moyen-Orient seulement, se trouvait être plus élevée que dans d'autres pays européens. Dans un souci de solidarité un accord fut rapidement conclu entre les raffineurs français de façon à assurer entre tous une répartition des tonnages disponibles, proportionnelle aux quantités de brut traitées en période normale. Dans le cadre de cet accord, votre Société a effectué d'appréciables fournitures de pétrole à certains confrères.

Nous sommes certains d'être votre interprète en soulignant combien nous avons apprécié l'action de tous ceux qui, de toutes nationalités, au sein de l'organisation du Groupe, ont participé à cette œuvre de solidarité internationale. C'est grâce à leur dévouement que votre Société est en mesure de vous présenter aujourd'hui des résultats plus favorables que ne pouvait le laisser espérer la gravité des événements.

Toutefois, dans certains pays de l'Europe occidentale, il n'a pas été possible d'éviter l'instauration d'une répartition gouvernementale des produits pétroliers. La Grande-Bretagne et la France, dont les économies sont basées largement sur une consommation d'énergie comprenant une importante part de produits pétroliers, ont rationné la consommation d'essence et de fuel. Le Gouvernement s'est trouvé en face d'une tâche de répartition délicate, son souci ayant été de ne pas entraver l'expansion économique, en assurant à l'industrie le maximum de produits.

L'affaire de Suez a mis en évidence l'intérêt qui existe, pour les pays dépendant d'une source principale de ravitaillement pouvant être partiellement ou complètement tarie du jour au lendemain, de disposer de stocks élevés de produits pétroliers. Sous quelle forme constituer ces stocks? Est-il nécessaire de posséder une quantité minimum de chaque catégorie de produits finis ou seulement une avance importante de pétrole brut à raffiner? Faire des stocks, c'est immobiliser de l'argent. La construction de moyens de stockage importants pour chaque catégorie de produits finis et leur entretien sont particulièrement onéreux. N'apparaît-il pas plus économique d'affecter les mêmes sommes à l'augmentation de la flotte de pétroliers, de façon à diminuer encore la part du coût du frêt payable en devises? En outre, cette politique de constitution de stocks « flottants » permettrait de diviser les risques en cas de conflit. Elle doit être complétée, logiquement, par la recherche de nouveaux gisements sur le territoire national. Si elles se révélaient suffisamment importantes, ces découvertes constitueraient, sans nul doute, les stocks les plus sûrs.

•

Avant de vous présenter rapidement les résultats de votre Société pour l'exercice écoulé, nous vous préciserons que les prévisions d'augmentation d'importations de pétrole brut, compte tenu des difficultés d'approvisionnement, conduisent votre Conseil à envisager la mise en service de sept nouveaux pétroliers d'ici la fin de 1962, ceux-ci s'inscrivant dans le plan général qui doit conduire, à cette même date, au doublement de la flotte pétrolière française.

Deux nouvelles découvertes de pétrole ont été effectuées : l'une en juillet, à Lugos, l'autre en octobre, à Lucats. Celles-ci et les indications rencontrées lors des autres forages effectués dans d'autres

PRODUCTION ET CONSOMMATION DU PÉTROLE BRUT DANS LE MONDE

TRANSPORTS MARITIMES DE PÉTROLE BRUT VERS L'EUROPE OCCIDENTALE

L'**Europe Occidentale** produit seulement 8 % environ de ses besoins en pétrole brut. C'est le plus gros consommateur mondial après les États-Unis qui utilisent plus de la moitié des produits pétroliers consommés dans le monde. La progression annuelle de sa consommation est de trois à quatre fois plus rapide que celle des Etats-Unis. La quasi totalité des produits finis qu'elle consomme est raffinée sur place.

Avant les événements du Proche-Orient, plus des neuf dixièmes des approvisionnements de l'Europe Occidentale provenaient du Moyen-Orient. Plus de la moitié de cette quantité passait par le Canal de Suez. Depuis le mois de novembre 1956, les tonnages qu'elle importe viennent à peu près par parts égales du Moyen-Orient et de l'Hémisphère américain.

Le **Moyen-Orient** fournit environ le quart de la production mondiale (pays du bloc soviétique exclus). Sa production est assurée en presque totalité par le Koweït, l'Arabie Séoudite, l'Irak, l'Iran et le Qatar.

Les **États-Unis** produisent plus de 350 millions de tonnes de pétrole brut par an, dont près de la moitié dans l'État du Texas. Le seul producteur important de l'**Amérique Latine** est le Venezuela, avec environ 130 millions de tonnes par an.

Un pétrolier de 38.000 tonnes métriques de port en lourd fait le voyage aller et retour du Havre en Méditerranée Orientale en 19 jours et jusqu'au Golfe Persique, en 36 jours par Suez et en 58 jours par le Cap de Bonne-Espérance. Du Havre au Golfe du Mexique, ou au Venezuela, il fait le trajet aller et retour respectivement en 27 et 24 jours.

AMÉRIQUE DU NORD
455
375
TEXAS
LOUISIANE
AMÉRIQUE LATINE
VENEZUELA
65
161
EUROPE OCCIDENTALE
120
10
SAHARA
AFRIQUE
27
CAP DE BONNE ESPÉRANCE
SUEZ
IRAQ
IRAN
KOWEIT
ARABIE
MOYEN ORIENT
21
172



parties du permis de recherches ont confirmé le caractère pétrolier de la région du Sud-Ouest. Toutefois, l'importance plus modeste de ces découvertes et les difficultés rencontrées lors des tentatives de mise en production de nouveaux puits sur ces structures soulignent l'ampleur des efforts, des moyens techniques et la ténacité que requiert aussi bien toute découverte de pétrole que sa mise en exploitation commerciale.

Esso REP dispose donc maintenant de quatre régions productrices différentes dans ses permis de recherches. Aux découvertes de 1956, s'est ajoutée, en mars 1957, lors d'un forage profond sous la structure du gisement supérieur de Parentis, la rencontre d'une nouvelle formation pétrolifère à 3.750 mètres de profondeur environ.

La reconnaissance et la mise en exploitation complètes du gisement supérieur de Parentis seront terminées vers la fin de cette année. Les premières opérations d'injection d'eau, destinées à maintenir la pression nécessaire, ont été commencées au cours du premier semestre.

La production de pétrole brut par Esso REP a augmenté de 80 % en 1956.

Malgré la réduction de ses activités en novembre et décembre, la raffinerie de Port-Jérôme a pu traiter, au cours de 1956, des tonnages de pétrole brut en hausse de 7,7 % sur ceux de l'année précédente.

L'important programme d'investissements envisagés pour la raffinerie de Port-Jérôme comprend la construction d'unités de pétrochimie dont certaines sont déjà en construction dans la raffinerie, tandis qu'à proximité seront édifiées, par plusieurs sociétés indépendantes, des usines de fabrication de produits synthétiques variés, alimentées en matières premières par les installations de votre Société. Ainsi s'affirme une nette orientation des activités de votre Société vers la pétrochimie, celle-ci étant considérée par votre Conseil comme l'un des buts essentiels actuellement poursuivis.

La constitution d'un puissant complexe pétrochimique à Port-Jérôme sera complétée par le transfert des opérations de surraffinage des huiles, effectuées jusqu'à maintenant à La Mailleraye.

L'année dernière, nous vous avons informés de notre intention de construire une deuxième raffinerie dans la région de Bordeaux. Sa construction a été entreprise près du Bec d'Ambès. La mise en route est prévue pour 1959 avec une capacité initiale de 1.600.000 tonnes de pétrole brut par an.

Les ventes totales de votre Société ont progressé en moyenne de 6 % en 1956, et ce en dépit de la baisse des ventes consécutive au rationnement en novembre et décembre.

La construction d'une deuxième raffinerie près de Bordeaux, la nécessité d'augmenter rapidement la flotte de pétroliers, le développement des activités de raffinage plus orienté vers la pétrochimie, l'intensification des travaux de forage résultant de la découverte faite lors du forage de Parentis profond placent votre Société en face d'un programme d'avenir particulièrement important. La nature de ces projets et le développement en variété de nos activités nous ont paru justifier la création, au début de 1957, d'une Direction des Produits Chimiques et d'une Direction chargée de la coordination et des études économiques pétrolières.

•

Le Bilan au 31 décembre 1956 et le Compte de Résultats vous sont présentés en annexe ainsi que les résultats consolidés de l'ensemble du groupe constitué par votre Société et sa filiale Esso REP.

Ils laissent apparaître un bénéfice, pour Esso Standard S.A.F., de frs 2.868.235.599., après versement par Esso REP d'un dividende net de frs 691.454.340. relatif à l'exercice 1955.

Il vous sera proposé de donner à ce bénéfice l'affectation ci-après :

— Réserve légale	frs	143.500.000
— (*) Dividende brut, soit : frs 388,08059 par action	frs	1.387.055.910
— Dotation à la Réserve générale	frs	1.250.000.000
— Report à nouveau	frs	87.679.689
		2.868.235.599

Conformément aux dispositions de l'article 19 des Statuts, le mandat des Administrateurs vient à expiration chaque année lors de l'Assemblée Générale ordinaire.

Vous aurez donc à procéder aux élections au Conseil d'Administration.

De plus, vous aurez à fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'année 1956 et à fixer les émoluments des Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(*) Ce dividende brut représente un dividende net de frs 350. — par action, après application de la taxe proportionnelle fixée actuellement au taux de 19,80 %, et sous réserve des mesures fiscales, susceptibles de modifier ce taux, qui pourraient intervenir avant la mise en paiement du dividende et auraient pour conséquence une modification du montant net du dividende.

RELATIONS SOCIALES

Le développement d'une entreprise dépend pour une large part de la qualité du personnel qui la compose. Le perfectionnement de celui-ci réclame des efforts soutenus dans tous les domaines, techniques, administratifs et commerciaux. Il doit s'accompagner d'un progrès social assurant à chacun un climat de travail favorable et une amélioration de sa rémunération.

Chacun doit avoir, en outre, pleine conscience de son rôle dans la marche de l'entreprise. Or, la complexité d'une Société dont les activités vont de la production du pétrole brut à la distribution des produits raffinés et sa place dans un Groupe international représenté dans la plupart des pays du monde rendent parfois difficile cette prise de conscience.

C'est pourquoi, comme les années précédentes d'ailleurs et à un moment où Esso Standard S.A.F. étend rapidement ses activités, à la fois qualitativement par une orientation plus marquée vers la pétrochimie et géographiquement par la construction d'une deuxième raffinerie dans le Sud-Ouest, une attention soutenue a été portée aux problèmes de personnel.

En raison des difficultés grandissantes rencontrées pour le recrutement d'ingénieurs et de spécialistes, la formation et le perfectionnement ont été intensifiés, facilitant ainsi les promotions au sein de l'entreprise.

En outre, des mesures ont été prises pour faire bénéficier le personnel « Ouvriers » des avantages octroyés au personnel « Employés ». En matière de paiement du salaire, règlement pour absences, préavis et licenciement, etc..., les mêmes dispositions sont dorénavant appliquées à ces deux catégories de personnel.

Celui-ci s'intéresse toujours plus activement aux questions essentielles relatives à la vie de la Société. Les ordres du jour des réunions des Comités d'Établissement et du Comité Central d'Entreprise sont chaque fois plus chargés. De l'examen en commun de ces questions, conduit dans un climat de confiance réciproque après un échange objectif d'informations, résulte une action solidement coordonnée entre la Direction et le Personnel.

Les documents constituant le Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 1956, ont été communiqués au Comité Central d'Entreprise le 14 juin 1957.

EFFECTIFS ET SALAIRES

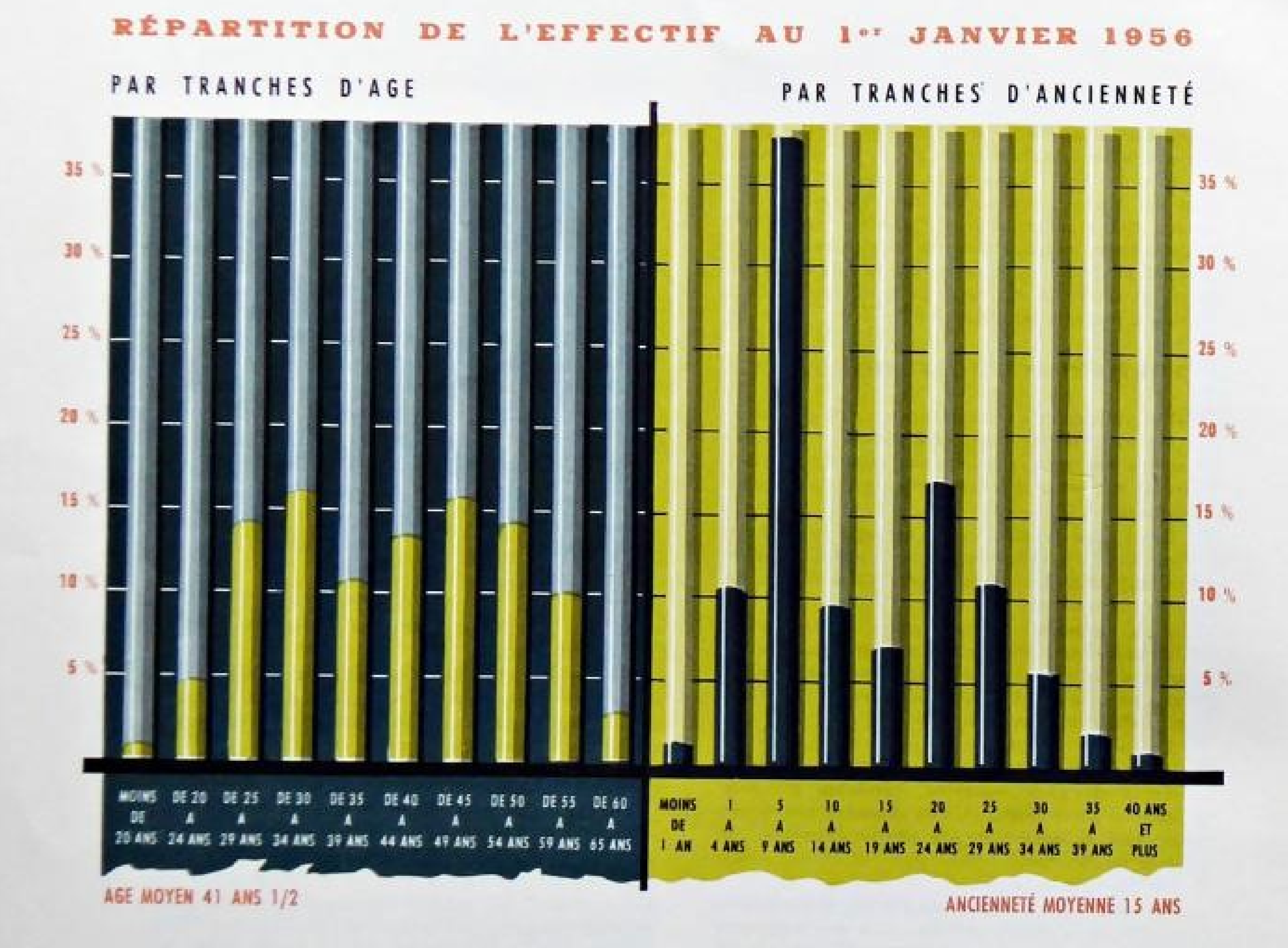
L'accroissement des activités en 1956 a pu être assuré avec un effectif en légère augmentation seulement. L'effectif total est passé de 6.421 personnes au premier janvier à 6.447 au 31 décembre.

Le montant global des appointements et salaires pour travail effectif est passé de frs 5.455.000.000 en 1955 à frs 5.815.000.000 en 1956. Les dépenses sociales résultant soit des dispositions légales, soit des mesures prises volontairement par la Société, se sont élevées de frs 2.513.000.000 en 1955 à frs 2.846.000.000 en 1956. Elles ont ainsi représenté 48,9 % du montant global des appointements et salaires versés en 1956, contre 46 % en 1955.

Deux majorations de salaires résultant d'accords syndicaux sont intervenues en 1956. Conformément à l'accord de salaires du 9 juillet 1955, la majoration de 6 %, qui avait pris effet au 1er janvier 1955, a été portée à 8 % à partir du 1er janvier 1956. Un deuxième accord syndical, signé le 14 juin 1956, a relevé de 2 % à compter du 1er juillet 1956, les salaires effectifs à cette date.

Une décision gouvernementale a réduit d'un tiers les abattements de zone applicables aux salaires de province, à partir du 1er avril 1956. Cette mesure n'a pratiquement pas eu de répercusion à Esso Standard S.A.F., étant donné le niveau des salaires de son personnel.

Il en a été de même en ce qui concerne la loi qui a porté les congés payés à trois semaines, l'In-



Effectif considéré : 5.532 personnes ne comprenant pas les Directeurs, les Marins, Mariniers et le Personnel de l'activité bitumes en Afrique du Nord. La tranche d'âge de 35 à 39 ans est affectée par la situation démographique résultant de la guerre 1914-1918. La tranche d'ancienneté de 5 à 9 ans est influencée par la reprise d'activité après la deuxième guerre mondiale. La tranche d'ancienneté de 20 à 24 ans est influencée par la mise en route de la raffinerie de PORT-JÉROME en 1933.

dustrie du Pétrole ayant, dès décembre 1955, fixé à cette même durée les congés minima de son personnel.

D'autres majorations de salaires et gratifications ont été décidées bénévolement par la Société. En outre, il a été intégré dans les salaires, au 1er janvier 1956, 7 % de prime spéciale, laquelle s'est trouvée ainsi ramenée de 14 à 7 % du salaire mensuel. Les 7 % restants ont été versés à deux reprises, à fin mars et fin septembre 1956, soit 42 % du salaire mensuel à chaque versement.

De plus, deux gratifications exceptionnelles ont été attribuées l'une à fin juin, l'autre à fin novembre. Elles ont été légèrement majorées par rapport à l'année précédente et chacune d'elles a été calculée sur la base suivante : 10.000 francs + 25 % du salaire du mois de versement.

Des dispositions spéciales ont été prises en faveur des membres du personnel rappelés en raison des événements d'Afrique du Nord. Les intéressés ont reçu l'intégralité de leurs appointements pendant les quatre mois suivant leur rappel. Ils ont ensuite perçu leurs salaires sous déduction de la solde militaire métropolitaine de base de leur grade. Au total, 53 membres du personnel ont été rappelés. A la fin du mois de décembre, dix de ceux-ci n'avaient pas encore été libérés.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation et le perfectionnement du personnel ont été assurés par l'organisation de conférences et stages de perfectionnement général, par des cours de perfectionnement technique et des séjours à l'étranger.

Des stages de quinze jours à temps complet ont été organisés à l'intention des jeunes Cadres et Ingénieurs nouvellement engagés et des Agents de Maîtrise récemment promus.

A la raffinerie de Port-Jérôme, des cours de qualification professionnelle ont été poursuivis, notamment en vue de préparer un certain nombre d'ouvriers à la conduite d'unités devant entrer en service dans un avenir rapproché.

En ce qui concerne les activités commerciales, des stages ont été organisés pour la formation du personnel de stations-service, vendeurs et chefs de dépôts d'aéroports. A ces derniers cours ont assisté des représentants de langue française de Sociétés du Groupe.

Le Plan de Suggestions a rencontré le même succès que les années précédentes. Le nombre des suggestions reçues en 1956 a été de 1.604, dont 444 ont été primées. Le total de ces primes s'est élevé à frs 2.739.500.

SÉCURITÉ

Des efforts soutenus ont été poursuivis pour améliorer la sécurité du travail, la prévention des accidents d'automobiles et des incendies. Une liaison étroite a été maintenue entre les différents services décentralisés de la Société, de façon à coordonner l'action entreprise.

La diffusion des recommandations de sécurité a été assurée par des affiches, un bulletin mensuel tiré à 1.700 exemplaires, des films, des articles publiés dans la Revue Esso et la mise en compétition de Coupes de Sécurité pour récompenser les équipes les plus méritantes. Des Comités de Sécurité fonctionnent dans les principaux établissements de province qui, en outre, ont fait l'objet de visites d'inspections régulières en cours d'année.

L'action entreprise s'est traduite par une nouvelle diminution du taux de fréquence des accidents (nombre d'accidents avec arrêts de travail divisé par le nombre d'heures de travail exprimé en millions) qui continue à décroître régulièrement. Il est tombé à 10,9 en 1956 contre 11,3 en 1955 et 16,8 en 1952.

LOGEMENT

De nouveaux prêts ont été accordés au personnel en 1956 pour lui faciliter la construction, l'achat ou l'aménagement d'un logement. Le total des sommes engagées pendant l'année s'est élevé à plus de 153 millions de francs.

En outre, des versements ont été effectués à des organismes extérieurs de construction de logements, notamment à des organismes de construction d'habitations à loyer modéré. Ces investissements ont atteint environ 28 millions de francs en 1956.

SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX

Comme par le passé, les services médicaux ont assuré la surveillance suivie du personnel dans les divers établissements du Siège Social, les Raffineries et les installations de province.

Ils se sont associés à la collecte du sang, effectuée par le Centre National de Transfusion Sanguine auquel de nombreux membres du personnel ont donné leur sang.

Le personnel du Service Social, particulièrement dévoué et compétent, a continué les nombreuses consultations données sur le lieu du travail ainsi que ses visites à domicile. Comme chaque année, il a assuré l'organisation des colonies de vacances de la Société. Deux colonies, l'une organisée au bord de la mer à Saint-Gilles, en Vendée, et l'autre à la montagne à Tullins, dans l'Isère, reçoivent les enfants de 7 à 14 ans, au cours de deux séjours. Un camp pour adolescents de 14 à 17 ans est installé en forêt, à Brétignolles en Vendée. En outre, il a été procédé à l'achat d'une nouvelle propriété de huit hectares, à Châtillon-sur-Cluses, à 700 mètres d'altitude en Haute-Savoie. Une cinquantaine d'enfants pourront y passer leurs vacances dès cet été.

Le nombre des enfants reçus dans les deux colonies et le camp au cours de l'été 1956 a presque doublé par rapport à 1950. Ce résultat témoigne de l'importance et de la qualité des services rendus par les colonies et le camp et constitue, en même temps, un encouragement pour les organisateurs.

EXPLORATION ET PRODUCTION

La Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP a activement poursuivi son programme de travaux en 1956. Ceux-ci ont été consacrés principalement au développement de la production du gisement de Parentis et à l'exploration de la région ouest du périmètre en vue de la recherche de nouvelles structures productrices.

Deux nouvelles découvertes ont été effectuées, l'une en juillet, à Lugos situé à environ 25 kilomètres au Nord-Est de Parentis et l'autre, en octobre, à Lucats à environ 8 kilomètres au Sud-Est de Parentis.

PRODUCTION

La production du gisement de Parentis a dépassé le million de tonnes en 1956. Ce résultat a été obtenu grâce à l'intensification rapide des travaux d'exploitation. Dix forages ont été terminés pendant l'année et deux étaient en cours au 31 décembre. A cette date, 24 puits avaient déjà été forés sur le gisement de Parentis depuis le début des travaux sur cette structure en octobre 1953. Sur ce total, 21 puits étaient en production à la fin de l'année. Le débit des puits a été fixé conformément aux normes professionnelles. Il tient compte des caractéristiques du gisement.

Toutefois, en raison des difficultés d'approvisionnement en pétrole brut par suite des événements du Moyen-Orient, il a été décidé dans l'intérêt général, d'augmenter temporairement le débit de certains puits de façon à accélérer la production totale du champ bien que ces mesures présentent un risque éventuel pour la récupération maximum du gisement. C'est ainsi qu'au cours des deux derniers mois de l'année et des mois qui suivirent, la production a été augmentée d'environ 10 % par rapport à la moyenne mensuelle normale.

Les puits producteurs sont reliés au parc de stockage de Parentis et aux installations d'expédition par un réseau de conduites qui représentait, au 31 décembre, une longueur de l'ordre de 40 kilomètres. Le brut est expédié par voie ferrée aux Docks des Pétroles d'Ambès d'où il est chargé sur des pétroliers en direction de la raffinerie de Port-Jérôme ou d'autres raffineries françaises.

La concession d'exploitation du gisement de Parentis, demandée aux Pouvoirs Publics le 17 mai 1954, a été octroyée à Esso REP par un décret du 11 août 1956. Elle a été attribuée pour une période de 50 ans à dater du 1er janvier 1956. Elle couvre une superficie d'environ 9.300 hectares s'étendant sur une partie des communes de Parentis-en-Born, Gastes, Sainte-Eulalie-en-Born et Biscarrosse.

Le puits de Mothes 1 produit régulièrement environ 45 tonnes par jour. De même que le forage de Mothes 2 entrepris en 1955, un troisième forage effectué dans cette région n'a pas été productif.

Une demande de permis d'exploitation du gisement de Mothes a été déposée par Esso REP auprès des Pouvoirs Publics le 14 mai 1956. Elle porte sur une superficie d'environ 2.000 hectares comprenant une partie des territoires des communes d'Ychoux et de Saugnac, dans le département des Landes.

Le forage de Lugos 1 a conduit à la découverte d'une troisième zone de production au début du mois de juillet. L'exploitation du puits, par pompage, a commencé à la fin du mois de septembre. Il débite régulièrement environ 50 tonnes par jour d'un brut paraffinique, riche en produits lourds, et dont la qualité est très voisine de celle du brut de Mothes. Sa densité est de 0,930.

Un deuxième puits foré sur cette structure en 1956 s'est révélé sec. Un troisième forage a été entrepris au mois de mars 1957.

Une quatrième région productrice, plus proche de Parentis, a été découverte en octobre lors du forage du puits de Lucats 1. Celui-ci a été mis en production par pompage à la fin de l'année au rythme de 13 tonnes par jour. Le pétrole obtenu est d'excellente qualité, riche en essence et de très faible teneur en soufre. Sa densité est de 0,835.

Au total, la production de ces différentes régions s'est élevée à 1.033.748 tonnes en 1956. Elle se répartit comme suit : Parentis 1.011.028 tonnes, Mothes 16.961 tonnes, Lugos 5.502 tonnes, Lucats 257 tonnes.

La production cumulée d'Esso REP, depuis la mise en exploitation du premier puits de Parentis en 1954 jusqu'au 31 décembre 1956, a atteint au total 1.741.755 tonnes. La moyenne de production journalière est passée d'environ 2.355 tonnes au début de 1956 à 3.500 tonnes à la fin de l'année.

Pour l'ensemble de l'année, il a été foré 23.762 mètres de puits d'exploitation, dont 2.309 mètres forés en carottage.



CARTE DES PERMIS DE RECHERCHES D'ESSO REP

Établie au 1er Mai 1957

EXPLORATION

Conformément à la législation minière, la Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP avait présenté aux Pouvoirs Publics, le 18 octobre 1955, une demande de renouvellement de son permis exclusif de recherches qui arrivait à expiration en février 1956. Elle en a obtenu la prorogation le 10 avril suivant. Ce renouvellement a été accordé pour une surface réduite de moitié par l'abandon de la plus grande partie du Médoc et du Libournais et répartie en trois blocs différents. Ceux-ci, couvrant un total d'environ 8.865 kilomètres carrés, ont été désignés respectivement sous les noms de périmètre sud ou des Landes de Gascogne, périmètre nord ou de Carcans, périmètre nord-est ou de Coutras.

Les travaux de surface ont été concentrés principalement sur le périmètre des Landes. Quatre équipes de prospection sismique ont travaillé sans interruption à l'intérieur de celui-ci. Elles ont opéré sous la conduite d'ingénieurs d'Esso REP qui, comme les années précédentes, sont chargés de l'interprétation des informations recueillies.

Les travaux d'exploration en profondeur ont concerné principalement la partie ouest du périmètre des Landes.

Les forages effectués sur le champ de Parentis ont permis de compléter les renseignements stratigraphiques de la structure et la détermination des caractéristiques du réservoir. Un forage à grande profondeur, Parentis 101, a été entrepris au mois de septembre en vue d'étudier les terrains se trouvant sous le gisement et en particulier le Jurassique. Une nouvelle formation pétrolifère a été rencontrée dans ces terrains, le 11 mars, à environ 3.750 mètres de profondeur.

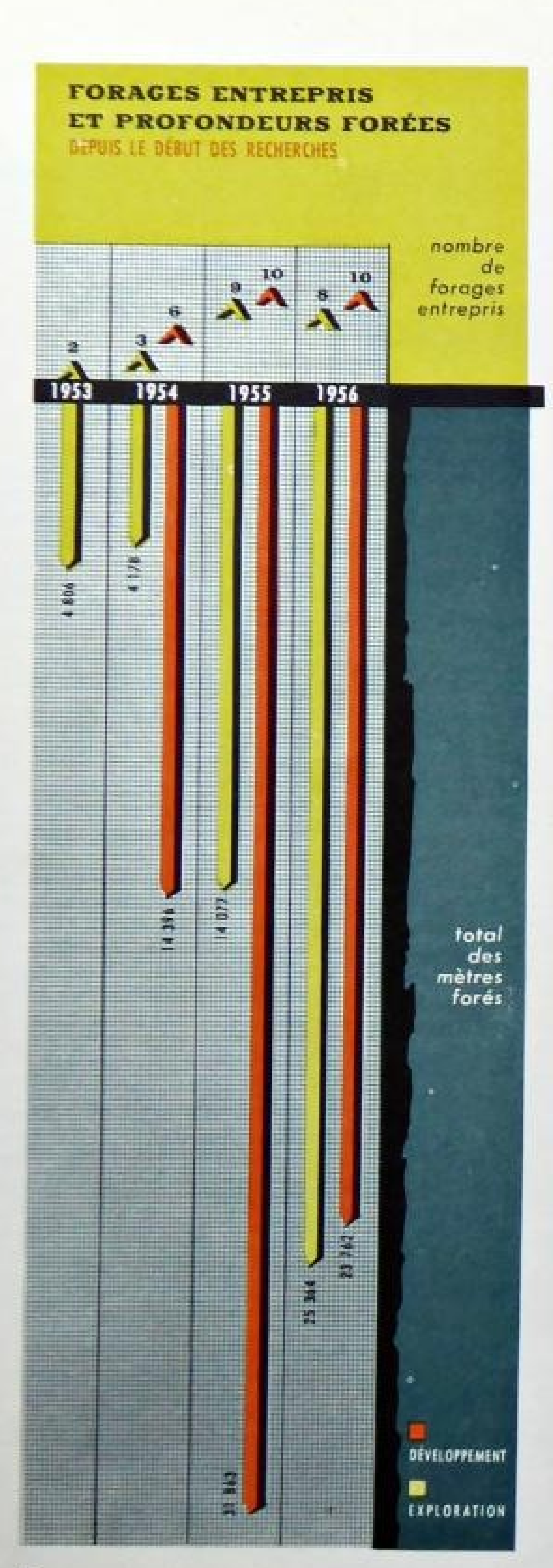
Les huit autres forages d'exploration, exécutés en dehors de la concession de Parentis sur des structures repérées par la méthode sismique, ont permis de préciser l'extension et la nature des couches du Crétacé Inférieur dans lesquelles avaient été découverts les gisements de Parentis et de Mothes. Les découvertes de Lugos et de Lucats ont confirmé les possibilités pétrolières de cet étage qui a été rencontré également, selon des épaisseurs variables et des positions plus ou moins favorables, dans les autres forages qui ne se sont pas révélés producteurs.

Le forage d'un deuxième puits sec sur les gisements de Mothes et de Lugos a démontré la complexité structurale de ces deux régions. Ces structures apparaissent plus tourmentées que celles de Parentis et affectées de nombreuses failles. La

CARTE DE LA CONCESSION DE PARENTIS

Forages exécutés, en cours ou en préparation au 1er mai 1957





proximité de la zone aquifère des niveaux imprégnés de pétrole n'a pas permis d'isoler ceux-ci.

Au cours de l'année 1956, les forages d'exploration ont représenté 25.364 mètres dont 1.743 mètres ont été carottés.

Au 31 décembre, l'ensemble des effectifs travaillant pour Esso REP, y compris ceux dépendant d'entreprises extérieures, comprenait 587 personnes contre 559 au début de l'année. Sur ce total, 316 appartenaient à Esso REP.

PERSPECTIVES 1957

Au cours des premiers mois de 1957, les travaux de recherches et de production se sont poursuivis à un rythme au moins égal à celui de l'année précédente.

En ce qui concerne les zones de recherches, il a été renoncé à la demande de permis formulée pour le Périgord en 1954. En effet, depuis cette époque, des demandes concurrentes, postérieures à celle d'Esso Standard, ayant reçu satisfaction, il ne restait plus disponible qu'une faible partie du territoire envisagé, ne présentant pas un intérêt suffisant pour engager un programme d'envergure. Par ailleurs, la plus grande partie des surfaces couvertes par la demande de permis concernant la partie nord-est du Bassin Parisien a été attribuée à d'autres sociétés de recherches.

A la fin de 1956, Esso REP a déposé une nouvelle demande de permis de recherches portant sur cinq périmètres situés dans la partie du permis de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine susceptible d'être libérée en octobre 1957. Cette demande porte sur une superficie de 2.517 kilomètres carrés couvrant une partie des départements du Gers, des Landes, des Basses-Pyrénées et des Hautes-Pyrénées.

Un nouveau matériel de prospection sismique est attendu des États-Unis. Ce matériel, d'une conception très moderne, devrait permettre une interprétation plus précise des renseignements fournis par la méthode sismique et une meilleure utilisation des équipes.

Actuellement, la production du gisement de Parentis est maintenue à un rythme sensiblement constant par la mise en production de nouveaux puits forés compensant la baisse de production unitaire des puits. Des études ont été entreprises en vue de réduire par injection d'eau le déclin normal de la pression du gisement. Les opérations d'injection ont été commencées au cours du premier semestre de cette année.

Un projet est également à l'étude en vue de relier par pipe-line le gisement de Parentis à la future raffinerie dont Esso Standard a entrepris la construction dans la région bordelaise. Ce pipeline aura 96 kilomètres de longueur et 30 centimètres de diamètre. Sa capacité, qui sera de l'ordre de 1.500.000 tonnes de pétrole brut par an, pourra être portée, si nécessaire, à 2.500.000 tonnes par an par adjonction de pompes supplémentaires.

APPROVISIONNEMENTS
ET TRANSPORTS

Pour les trois dernières années, les achats de pétrole brut se répartissent de la façon suivante (en tonnes métriques) :

PROVENANCE	1954		1955		1956	
IMPORTATION :						
MOYEN-ORIENT	2.427.712	82,8 %	2.862.906	77,7 %	2.606.024	65,41 %
VENEZUELA	331.898	11,3 %	387.695	10,5 %	478.568	12,01 %
AUTRES ORIGINES	46.003	1,6 %	44.731	1,2 %	307.599	7,72 %
TOTAL :	2.805.613	95,7 %	3.295.332	89,4 %	3.392.191	85,14 %
BRUTS NATIONAUX DE PARENTIS, MOTHES ET LUGOS :	127.375	4,3 %	388.815	10,6 %	592.010	14,86 %
TOTAL ACHATS	2.932.988	100 %	3.684.147	100 %	3.984.201	100 %
DONT :						
PÉTROLE BRUT CÉDÉ A D'AUTRES RAFFINERIES	146.090		163.832		317.366	
PÉTROLE BRUT DESTINÉ A PORT-JÉROME (STOCKS FLOTTANTS COMPRIS)	2.786.898		3.520.315		3.666.835	

1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées à Port-Jérôme pour raffinage pour le compte de tiers :

en 1954	113.324 tonnes métriques
en 1955	31.153 tonnes métriques
en 1956	néant

2) Les tonnages reçus dans le cadre des échanges de brut conclus avec des confrères raffineurs figurent dans le total des achats. Les quantités restituées sont incluses dans la rubrique « pétrole brut cédé à d'autres raffineries ». Cette rubrique comprend également les tonnages cédés à d'autres raffineries en vertu des obligations administratives de notre licence de raffinage, et, pour l'année 1956, les tonnages cédés en novembre et décembre dans le cadre de l'accord de solidarité conclu entre les raffineurs, à d'autres raffineries, à la suite des événements de Suez.

ACHATS DE PRODUITS PÉTROLIERS

Bien que le programme d'approvisionnement en pétrole brut ait été complètement bouleversé à la suite de l'interruption du trafic dans le Canal de Suez et de l'arrêt des chargements dans les ports d'aboutissement des pipe-lines en Méditerranée orientale, les chiffres de répartition des achats par origine pour l'ensemble de l'année 1956 n'ont été que peu modifiés par la crise du Proche-Orient. Les conséquences ne se sont fait sentir qu'à partir de la mi-novembre et n'ont affecté qu'une fraction relativement réduite de l'exercice.

Sur le total des achats de bruts, qui se sont élevés à 3.984.201 tonnes, représentant une augmentation de 8,1 % sur ceux de l'année précédente, la part des bruts du Moyen-Orient a été de 65,4 % contre 77,7 en 1955. Celle des bruts américains est passée, d'une année à l'autre, de 11,7 % à 19,7 %. En fait, pour les deux derniers mois de l'année, la part des bruts reçus de l'hémisphère américain a été beaucoup plus importante ; elle a représenté environ la moitié des approvisionnements alors que celle des bruts provenant du Moyen-Orient n'atteignait guère plus du tiers du total.

La valeur FOB des bruts achetés au Moyen-Orient a été de frs 12.336.000.000, dont 41,3 % ont été réglés en francs, pourcentage légèrement amélioré par rapport à celui de l'année 1955 qui était de 40,8 %.

L'augmentation de la production du gisement de Parentis a fait passer les fournitures de brut par Esso REP à Esso Standard S.A.F. à 592.010 tonnes en 1956, soit 14,8 % du total des approvisionnements, contre 388.815 tonnes qui représentaient 10,6 % des achats en 1955.

Esso Standard S.A.F., filiale française de grands Groupes internationaux producteurs de pétrole aux États-Unis, au Venezuela et au Moyen-Orient, grâce à l'aide massive et immédiate qui lui a été apportée par ceux-ci dès les premiers jours de la crise consécutive aux événements d'Égypte, a pu se procurer les quantités de pétrole brut largement nécessaires aux opérations des deux derniers mois de l'année. Dans un souci d'intérêt national, elle a cédé des cargaisons de brut à certains de ses confrères raffineurs. Pour les deux mois de novembre et décembre, ces cessions ont porté sur environ 215.000 tonnes de brut, soit sensiblement 28 % des chargements effectués pour le compte d'Esso Standard S.A.F. au cours de ces deux mois. Ces livraisons de solidarité ont été poursuivies en 1957.

En 1956, les importations de produits finis ont représenté 71.810 tonnes, dont 62.044 tonnes d'essence aviation.

CARTE DE LA ZONE DU GOLFE DU MEXIQUE ET DES CARAIBES



TRANSPORTS MARITIMES

Les transports maritimes de pétrole brut, y compris le brut national acheté à Esso REP, et les transports de produits finis, effectués par navires long-courriers, se sont élevés à 4.250.733 tonnes en 1956. Ce chiffre représente une augmentation de 13,1 % sur l'année précédente (*).

Avant l'interruption du trafic dans le Canal de Suez, environ les trois-quarts des tonnages achetés au Moyen-Orient par Esso Standard S.A.F. étaient chargés au Golfe Persique et passaient par le Canal, le solde étant chargé en Méditerranée orientale aux ports d'aboutissement des pipe-lines à Sidon, Tripoli ou Banias. Le trajet du Havre à ces différents ports représente une distance de l'ordre de 6.000 kilomètres. Les bâtiments qui allaient, par Suez, dans le Golfe Persique jusqu'à Ras Tanura, avaient à parcourir environ 11.500 kilomètres. En faisant le tour de l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance, ils effectuent un trajet aller d'environ 20.000 kilomètres, soit un allongement du parcours de près de 75 %.

La flotte pétrolière française était déjà utilisée à plein avant les événements du Proche-Orient. Si l'on songe que la durée de rotation depuis le Havre d'un pétrolier moderne comme l'Esso France, d'une capacité de 37.440 tonnes métriques de port en lourd, est de 19 jours sur le trajet de la Méditerranée orientale, 36 jours sur le Golfe Persique par Suez et 58 jours par Le Cap (trajets aller et retour, temps de chargement, déchargement et soutage compris), il est facile d'apprécier la gravité des problèmes posés à la fois par la coupure du Canal de Suez et l'arrêt des livraisons en Méditerranée orientale. Ces temps de voyage signifient qu'un navire tel que l'Esso France, en supposant qu'il soit utilisé d'une façon continue, chargé à 35.000 tonnes de brut, peut théoriquement amener au Havre annuellement 665.000 tonnes de brut chargées en Méditerranée, 350.000 tonnes chargées au Golfe Persique en passant par Suez et seulement 210.000 tonnes en empruntant la route du Cap.

En outre, il ne faut pas oublier que tous les bâtiments de la flotte pétrolière ne sont pas si rapides et de capacité si importante. Par exemple, un pétrolier du type T.2 de 15.000 tonnes métriques de port en lourd, bâtiment plus ancien datant de la fin de la guerre, fait le voyage aller et retour du Havre au Golfe Persique par Le Cap en 73 jours (temps de chargement, déchargement et soutage compris).

Étant donné qu'il n'était pas possible de trouver d'importants tonnages à affréter, même aux cours élevés atteints par les taux de frêt, il a fallu rechercher une compensation à l'allongement de la durée des transports vers le Moyen-Orient en allant charger du pétrole brut au Golfe du Mexique et au Venezuela grâce à l'aide apportée par les sociétés de production américaines du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey). En effet, la durée de rotation depuis le Havre d'un bâtiment tel que l'Esso France est de 27 jours sur les ports du Golfe du Mexique et de 24 jours seulement sur le Venezuela.

Le problème du ravitaillement en pétrole brut apparaît donc actuellement comme étant essentiellement un problème de transport. Dans le Rapport de l'année dernière, le Conseil d'Administration avait indiqué que, compte tenu des délais de construction, il importait d'arrêter rapidement un important programme de commandes de pétroliers. Un bâtiment de 38.000 tonnes métriques de port en lourd, l'Esso Parentis, était en construction et la commande de trois autres navires de 38.000 tonnes était envisagée.

La livraison de l'Esso Parentis est prévue pour le mois de juillet 1958. La commande des trois autres pétroliers a été passée ferme bien avant la crise de Suez. Deux de ceux-ci, l'Esso Bourgogne et l'Esso Alsace, auront une capacité de port en lourd de 39.251 tonnes métriques chacun. Ils sont livrables respectivement en mai 1959 et février 1960. Le troisième bâtiment, l'Esso Lorraine, aura une capacité de 48.000 tonnes métriques de port en lourd. La livraison de ce navire est prévue pour le mois de décembre 1960.

En outre, la mise en chantier d'un autre pétrolier de 48.000 tonnes métriques de port en lourd, livrable en septembre 1961, a été décidée. Deux bâtiments de tonnage égal ou plus important, livrables au cours du deuxième semestre de l'année 1962, ont été également envisagés.

(*) Les chiffres indiqués pour les transports maritimes de pétroles bruts et de produits finis, effectués par long-courriers, laissent apparaître de petites différences avec le total des achats de ces mêmes produits mentionné précédemment. Ces différences s'expliquent du fait que les achats sont comptabilisés au départ lors du chargement de la cargaison, alors que les tonnages transportés sont enregistrés à l'arrivée, au déchargement. En outre, les transports effectués occasionnellement sur l'étranger ne figurent pas dans les achats.

TRANSPORTS INTÉRIEURS EN VRAC

Les transports intérieurs de produits finis, en vrac, se sont élevés à 2.507.000 tonnes métriques en 1956, contre 2.333.000 tonnes l'année précédente, soit une augmentation de 7,5 %. Ce tonnage se décompose en 297.000 tonnes pour les transports par le pipe-line TRAPIL, 891.000 tonnes par voie fluviale, 761.000 tonnes par voie ferrée et 558.000 tonnes par route.

ACHAT DE MATÉRIEL

L'exécution d'un programme important de travaux a eu pour effet d'accroître sensiblement l'activité du Département des Achats. Celui-ci a passé des factures pour 11,3 milliards de francs en 1956 contre 9,9 milliards l'année précédente, soit une augmentation de près de 20 %.

Il a été placé en France un volume de commandes d'équipements destinés à l'exportation et payables en « francs-pétrole », plus important encore que les années précédentes. Ces commandes portent sur une valeur de l'ordre de 2,3 milliards de francs, soit une progression de 36 % par rapport à 1955. Ces « francs-pétrole » proviennent de la part des achats de brut réglés en francs.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Le désir d'Esso Standard S.A.F. de mettre à la disposition de ses services de distribution une gamme toujours plus variée de produits de haute qualité oriente l'effort de fabrication à la fois vers une technique de raffinage très poussée et vers les perspectives offertes dès maintenant par la pétrochimie.

Tout en poursuivant son programme de modernisation et d'extension de ses installations de raffinage proprement dites, Esso Standard S.A.F. s'est lancée résolument vers la construction d'importantes unités qui doivent aboutir, à brève échéance, à la constitution à Port-Jérôme d'un véritable complexe pétrochimique.

RAFFINAGE

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

La coupure du Canal de Suez au début du mois de novembre, suivie de l'arrêt des livraisons en Méditerranée par les pipe-lines du Moyen-Orient, a entraîné une diminution des arrivages de pétrole brut à Port-Jérôme, qui obligea à réduire l'allure de marche de la raffinerie au cours des mois de novembre et de décembre.

Pour l'ensemble de l'année 1956, la raffinerie a traité 3.684.873 tonnes de pétrole brut contre 3.421.393 tonnes l'année précédente (*). Cette progression de 7,7 % aurait dû atteindre 12 % si les approvisionnements en brut avaient été normaux en novembre et décembre. Les tonnages mis en œuvre se décomposent, par origine, comme suit :

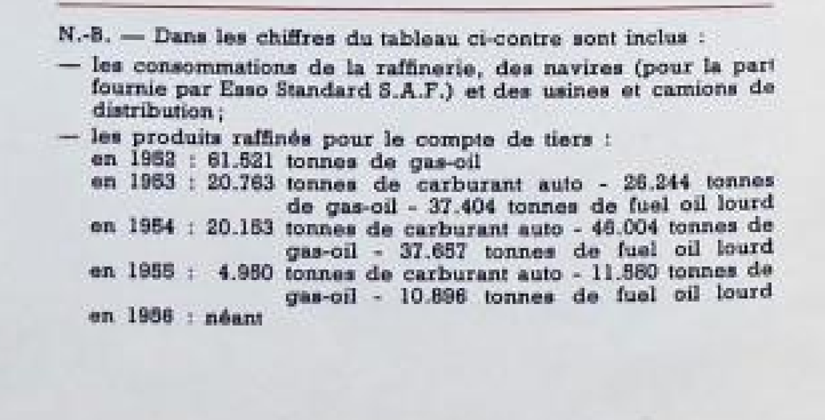
ORIGINE	1956		1955	
	Tonnes	%	Tonnes	%
PARENTIS, MOTHES, LUGOS	524.042	14,2	371.084	10,8
MOYEN-ORIENT	2.595.709	70,4	2.655.437	77,6
VENEZUELA	442.320	12,1	367.010	10,7
ÉTATS-UNIS	122.802	3,3	27.862	0,9
TOTAL :	3.684.873	100,	3.421.393	100,

Bien que les conséquences des événements du Moyen-Orient n'aient affecté qu'un sixième de la durée de l'exercice, la part des bruts du Moyen-Orient mis en œuvre pour l'ensemble de l'année est retombée à 70,4 % contre 77,6 % en 1955. Celle des bruts de l'hémisphère américain est passée de 11,6 % à 15,4 %.

Pour les deux mois de novembre et décembre, la part des bruts de l'hémisphère américain a atteint 36,6 % des tonnages traités, alors que la part des bruts originaires du Moyen-Orient retombait à 48,5 %.

La raffinerie de Port-Jérôme a commencé à raffiner du brut de Lugos au mois d'octobre 1956.

(*) Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités à Port-Jérôme et les tonnages destinés à la raffinerie, tels qu'ils sont indiqués au tableau du chapitre Approvisionnements et Transports, page 17. Ce tableau comprend, en effet, les tonnages en cours de route, en transit au Havre, ou en stock à la raffinerie. Par contre, il exclut les quantités de brut reçues à Port-Jérôme pour raffinage pour le compte de tiers.


N.-B. — Dans les chiffres du tableau ci-contre sont inclus :

— les consommations de la raffinerie, des navires (pour la part fournie par Esso Standard S.A.F.) et des usines et camions de distribution ;

— les produits raffinés pour le compte de tiers :
en 1952 : 61.521 tonnes de gas-oil
en 1953 : 20.763 tonnes de carburant auto - 26.244 tonnes de gas-oil - 37.404 tonnes de fuel oil lourd
en 1954 : 20.153 tonnes de carburant auto - 46.004 tonnes de gas-oil - 37.657 tonnes de fuel oil lourd
en 1955 : 4.950 tonnes de carburant auto - 11.550 tonnes de gas-oil - 10.896 tonnes de fuel oil lourd
en 1956 : néant

PRODUCTION DE LA RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

Y COMPRIS LES PRODUITS CONSOMMÉS EN RAFFINERIE

DE 1952 A 1956

en milliers de tonnes

PRODUCTION TOTALE

	1956	1955	1954	1953	1952
PRODUCTION TOTALE	3609	3419	2939	2456	2286

PRODUCTION PAR CATEGORIES DE PRODUITS

	1952	1953	1954	1955	1956
GAZ LIQUÉFIÉS	26	36	66	81	81
CARBURANTS AUTO	485	556	693	708	682
CARBURANTS AVIATION ET CARBURÉACTEUR	24	48	67	128	74
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	47	37	35	24	28
GAS-OIL	337	321	483	602	676
FUEL DOMESTIQUE	128	145	147	197	269
FUEL LÉGER	172	188	194	217	245
FUEL OILS LOURDS ET DISTILLATS	605	667	640	790	878
LUBRIFIANTS	119	108	140	157	155
PRODUITS CHIMIQUES				1	10
BITUMES	186	179	234	249	237
PRODUITS CONSOMMÉS EN RAFFINERIE	157	171	240	265	294

L'accroissement de la production du gisement de Parentis a permis d'augmenter simultanément les tonnages traités par Port-Jérôme et les cessions de brut à des tiers par Esso REP.

Les difficultés d'approvisionnement en brut ont obligé à laisser inactives, pendant la majeure partie des deux derniers mois de l'année, l'unité de distillation équipée pour travailler uniquement à la pression atmosphérique, ainsi que l'unité de cracking thermique. Ces arrêts ont été mis à profit pour procéder à l'inspection de ces installations. L'unité de cracking catalytique a été maintenue en fonctionnement, mais au débit minimum compatible avec une marche satisfaisante.

Les quantités de produits fabriqués en 1956 se répartissent, par comparaison à celles des quatre années précédentes, comme indiqué sur le tableau de la page précédente.

La diminution de production du propane est la conséquence de la fabrication de tétrapropylène à l'unité de polymérisation, mise en route à la raffinerie au mois de novembre 1955.

Les productions de gas oil, fuels et huiles ont été augmentées relativement au volume de brut traité en 1956, pour répondre aux besoins croissants de l'industrie.

En contrepartie, la production d'essence a été inférieure à celle de 1955; les besoins ont toutefois pu être satisfaits grâce aux reprises sur les stocks.

Le laboratoire de recherche, outre les travaux dans le domaine de la pétrochimie dont il sera parlé plus loin, a poursuivi ses études sur l'amélioration de la qualité des produits, notamment en ce qui concerne les essences, huiles et asphaltes. Une centaine de personnes sont affectées uniquement à des travaux de recherche, sur plus de 180, employées par l'ensemble des laboratoires de la raffinerie de Port-Jérôme.

La majeure partie des travaux de construction a concerné la deuxième unité de cracking catalytique, utilisant le procédé du catalyseur fluide, dont la capacité sera de 1.050.000 tonnes par an en alimentation totale. Le démarrage de cette unité est prévu pour la fin du deuxième trimestre 1957.

De nouveaux réservoirs représentant une capacité totale de 121.000 mètres cubes ont été mis en service pour le stockage du pétrole brut, des produits en cours de fabrication et des produits finis.

Deux tours de refroidissement des eaux de fabrication, actuellement en construction, seront mises en service au début de 1958.

Au mois de juillet 1956, ont été entreprises les études en vue de la construction d'une unité de reforming catalytique dont la mise en service est envisagée pour le milieu de 1958. Cette unité sera complétée par une installation de désulfuration des gas oils.

Un projet destiné à augmenter la capacité des unités de raffinage d'huiles de graissage est également à l'étude.

La réalisation de ces différents projets s'accompagnera d'une nouvelle augmentation de la capacité de stockage de la raffinerie. Des réservoirs, représentant une capacité de 150.000 mètres cubes, seront construits au cours des années 1957 et 1958.

RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

La production de la Raffinerie de La Mailleraye a progressé de près de 8 % en 1956, avec un total de 43.191 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux, contre 40.085 tonnes en 1955.

L'augmentation d'activité a été particulièrement marquée pour les huiles blanches et les graisses.

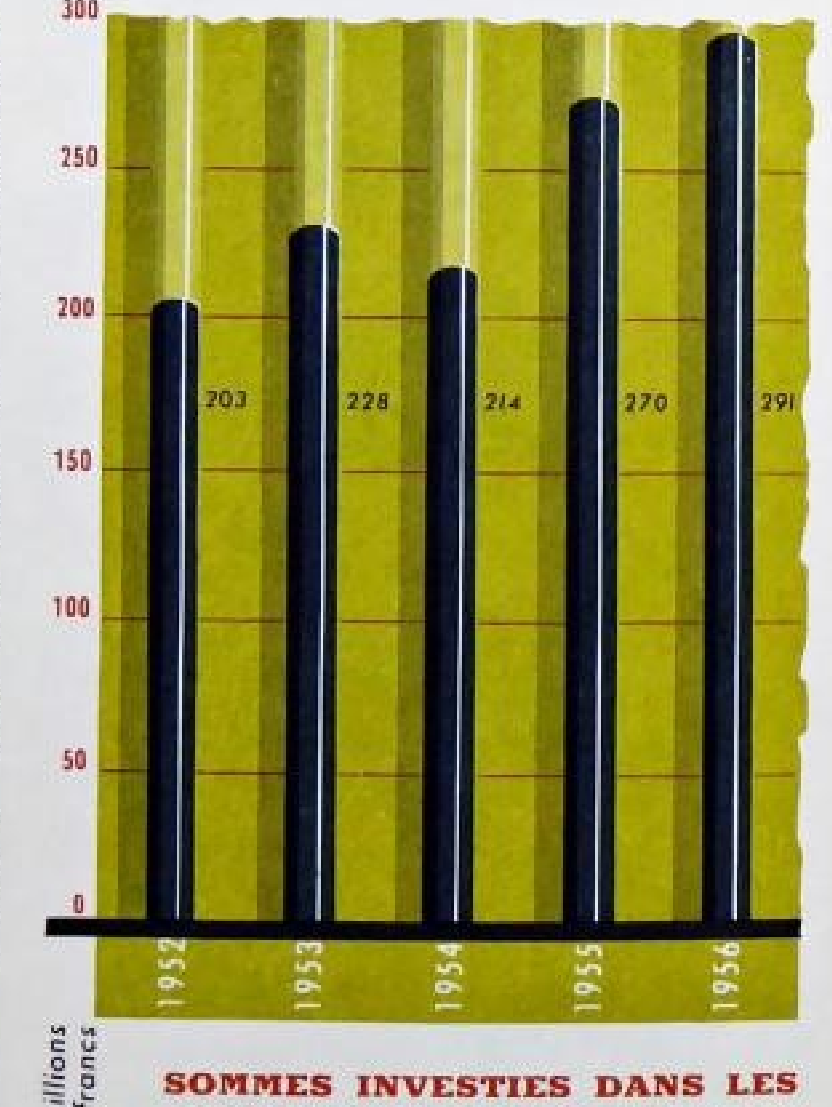
En fin d'année, un brusque afflux de commandes a été observé à la suite des événements du Proche-Orient. Elles ont été satisfaites en opérant d'importants prélèvements sur les stocks.

RAFFINERIE DE BORDEAUX

Les études en vue de la construction, par Esso Standard S.A.F., d'une nouvelle raffinerie au Bec d'Ambès ont été commencées pendant l'été 1956. Il a été procédé, au cours des premiers mois de cette année, aux travaux préliminaires d'étude du sol, en vue de déterminer les conditions d'implantation des installations.

La raffinerie sera conçue pour traiter principalement le brut de Parentis et pour recevoir, en supplément, du brut du Moyen-Orient et du brut du Venezuela pour la production de bitumes. La capacité des installations a été calculée pour la distillation de 1.600.000 tonnes de brut par an lors de la mise en route envisagée pour 1959. La raffinerie sera dotée de réservoirs permettant le stockage de plus de 400.000 mètres cubes de pétrole brut.

La construction de cette nouvelle raffinerie contribuera au développement économique de la région du Sud-Ouest et permettra à Esso Standard S.A.F. de répondre, dès 1959, à l'augmentation de la demande en carburants et en combustibles liquides dans une zone productrice de pétrole brut mais dont les installations de raffinage sont très inférieures aux besoins.



SOMMES INVESTIES DANS LES RECHERCHES DE LABORATOIRE DE 1952 A 1956

PÉTROCHIMIE

Esso Standard S.A.F. fabrique déjà à Port-Jérôme d'appréciables quantités de produits chimiques tirés du pétrole. Depuis plusieurs années, elle produit différentes qualités de Paranox, additifs pour huiles moteurs, dont la consommation se développe rapidement. Elle envisage la construction d'une unité pour la fabrication d'une autre variété d'additifs pour huiles moteurs, le Paratone, obtenu par dépolymérisation du caoutchouc Butyl.

L'unité de polymérisation, mise en route à la fin de 1955, assure la production de tétrapropylène utilisé pour la fabrication, à l'usine de la Standard-Kuhlmann à l'Estaque, d'Aryl-Alkyls servant à la préparation de détergents de synthèse.

Les projets pétrochimiques d'Esso Standard S.A.F. font l'objet, depuis plusieurs années, d'études suivies avec le concours de l'Esso Research and Engineering Company, filiale de la Standard Oil Company (New Jersey) qui lui communique, dans le cadre d'un contrat d'assistance technique, les résultats des recherches effectuées par les Sociétés du Groupe. En 1956, les études ont plus particulièrement porté sur l'utilisation des gaz, l'obtention d'éthylène, la fabrication des sulfonats et la récupération du soufre.

La réalisation de ces projets doterait la raffinerie d'unités conçues en vue de l'élaboration de produits de base de pétrochimie variés et marquerait une nouvelle orientation dans les fabrications pétrochimiques que la raffinerie effectuait jusqu'à présent pour l'utilisation des gaz produits lors des opérations de raffinage traditionnelles. De telles installations permettraient de disposer d'une gamme complète de matières premières pétrochimiques comprenant en particulier l'éthylène et le propylène.

Les produits ainsi tirés du pétrole assureraient aux grandes industries françaises, y compris les industries exportatrices, une nouvelle source de matières premières, dont l'approvisionnement, pour certaines, reste jusqu'ici limité ou entraîne d'importantes sorties de devises.

Déjà, des contrats ont été passés avec différentes sociétés pour la fourniture de produits de base de la pétrochimie.

Deux accords ont été conclus avec des sociétés de produits chimiques pour la fourniture de 15.000 tonnes par an d'éthylène à haut degré de pureté. Ce tonnage sera utilisé :

— d'une part, par la Société « Éthylène Plastique Normandie » qui a décidé la construction à Port-Jérôme d'une usine de fabrication de polyéthylène haute pression, à partir du procédé Imperial Chemical Industries Ltd.;

— d'autre part, par la « Société Normande de Matières Plastiques », pour la fabrication de polyéthylène basse pression, type Ziegler.

Il est procédé actuellement aux études techniques préliminaires à la construction de l'unité de préparation de l'éthylène, dont le démarrage est prévu pour le quatrième trimestre 1958.

Un autre contrat a été conclu avec le Gaz de France pour la fourniture, pendant dix ans, d'une quantité de gaz de raffinerie de 1.600.000 à 2.000.000 de thermies par jour. L'unité de traitement des gaz nécessaires, comprenant des installations de compression, de désulfuration et de séchage du gaz, est en cours de construction. Son achèvement est envisagé pour le mois de juillet 1957.

Un accord a été conclu avec la Société Bozel-Maletra pour la fourniture, pendant dix ans, de tonnages d'hydrogène sulfuré, pouvant atteindre 20.000 tonnes par an.

L'usine que doit construire cette Société, auprès de Port-Jérôme, pour la récupération du soufre, doit être mise en service vers la fin de cette année.

Il est procédé actuellement aux études préliminaires à la construction, dans la raffinerie, d'une unité de fabrication de tétrapropylbenzène, matière de base pour la préparation de détergents de synthèse. Le démarrage de cette installation est prévu pour le quatrième trimestre 1958. Sa capacité sera de l'ordre de 20.000 tonnes par an.

Enfin, la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU), dont Esso Standard S.A.F. détient 22,3 % du capital, a commencé la construction, à côté de la raffinerie de Port-Jérôme, d'une usine prévue pour la fabrication de 20.000 tonnes de caoutchouc Butyl par an. Une partie de l'isobutylène nécessaire sera fournie par la raffinerie de Port-Jérôme.

La mise en route de cette usine est envisagée pour le deuxième semestre 1958.

L'exécution de ces projets, certains par Esso Standard S.A.F., à l'intérieur de sa raffinerie, et les autres par différentes sociétés de produits chimiques sur des terrains voisins de la raffinerie, doit aboutir à la constitution rapide d'un complexe pétrochimique de la première importance à Port-Jérôme.

Elle exigera des sociétés intéressées l'investissement de sommes considérables au cours des prochaines années et mettra à la disposition du consommateur une source française de produits dont certains, jusqu'à maintenant, sont importés à un coût en devises élevé.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Alors que l'année 1955 avait été caractérisée par une progression régulière de nos ventes, l'année 1956 a été le témoin d'une série d'événements successifs qui ont influencé l'évolution du marché des produits pétroliers. En février, un froid intense a stimulé brusquement la consommation des combustibles liquides, mais a freiné la consommation des carburants. Au début du deuxième trimestre, une augmentation de la taxe qui frappe le supercarburant a provoqué un ralentissement des ventes de ce produit au bénéfice de l'essence ordinaire ; en août, le mauvais temps a été préjudiciable à la consommation d'essence. Enfin, à partir de novembre, la crise de Suez conduisait les Pouvoirs Publics à l'instauration d'une répartition autoritaire des produits pétroliers.

En France métropolitaine, y compris le marché sarrois, nous avons vendu les quantités suivantes :

	1955	1956	Augmentation
	(en tonnes)		%
CARBURANTS AUTO ET SUPERCARBURANT	733.368	**806.472**	+ 9,97
CARBURANTS AVIATION ET CARBURÉACTEUR	93.476	**96.303**	+ 3,02
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	25.269	**26.178**	+ 3,60
GAS OIL (1)	169.905	**172.070**	+ 1,27
FUELS FLUIDES	351.730	**411.291**	+16,93
FUELS LOURDS (1)	495.564	**564.681**	+13,95
LUBRIFIANTS	124.339	**145.270**	+16,83
BITUMES	214.171	**217.978**	+ 1,70

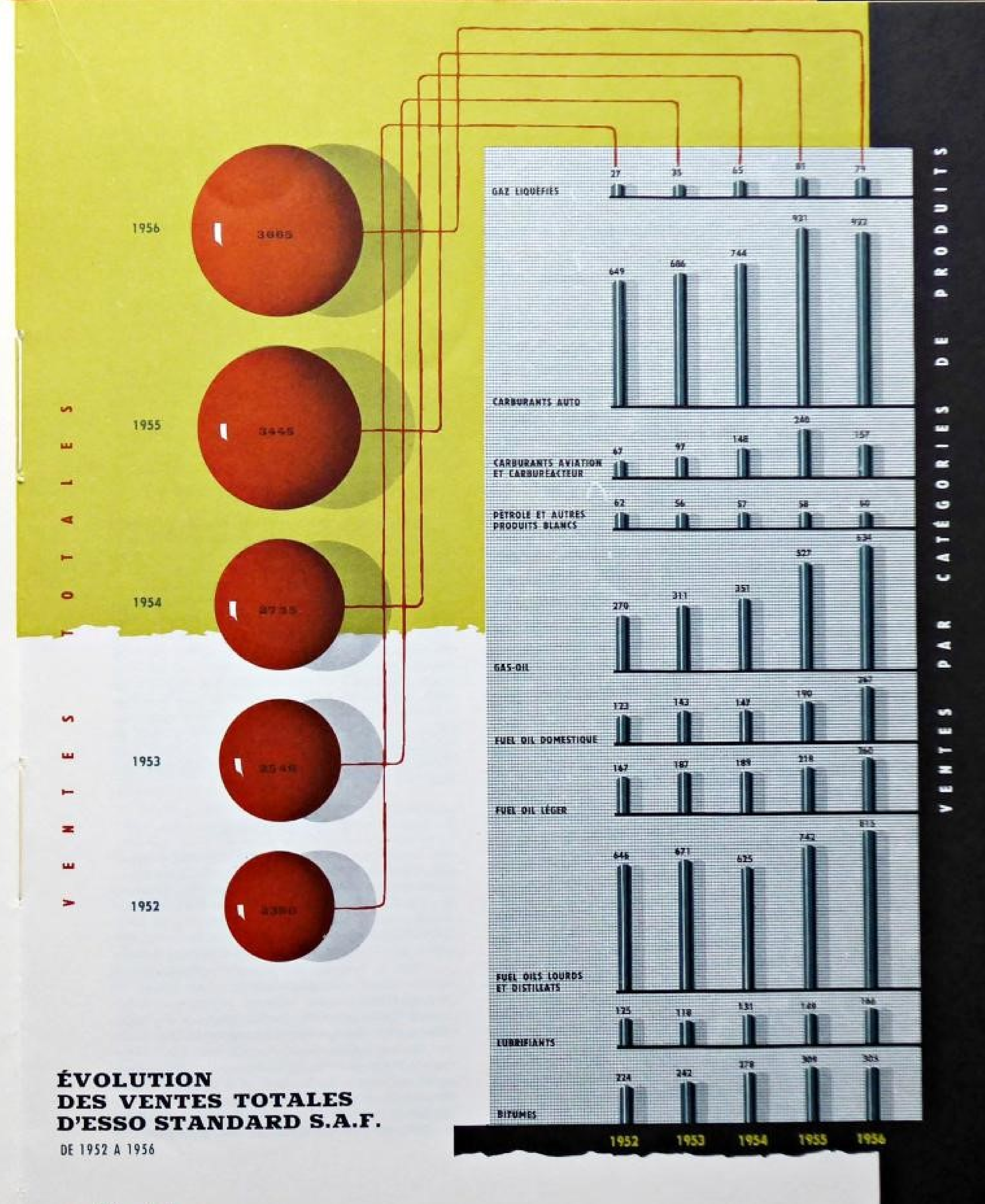
(1) soutes exclues

CARBURANTS AUTO

Le tonnage réalisé en 1956 par Esso Standard S.A.F. est supérieur au double des quantités vendues en 1950, tonnage en hausse d'environ 10 % sur celui de 1955. Cette hausse eût été plus accentuée encore si un régime de restrictions n'était pas entré en vigueur à la mi-novembre. Néanmoins, et compte tenu de l'avance prise pendant les dix premiers mois, notre Société a pu améliorer sa position sur le marché de l'essence ordinaire et du supercarburant. Nos ventes d'essence ordinaire ont progressé de plus de 20 % par rapport à 1955.

Le 1er avril, une majoration des taxes sur le supercarburant portait de 3,50 francs à 5,50 francs par litre la différence avec le prix de vente de l'essence ordinaire. Cette mesure a eu pour effet de transférer une partie des achats de la clientèle vers l'essence ordinaire, et la part du supercarburant dans le total des ventes de la Société en supercarburant + essence tombait ainsi de 44 % en 1955 à 38,6 % en 1956.

A la suite des événements de Suez, la fabrication du supercarburant a été suspendue. Il n'est plus nécessaire de démontrer l'utilité du supercarburant. La moitié environ des véhicules constituant le parc automobile français sont équipés de moteurs conçus pour fonctionner avec un carburant à indice d'octane élevé. Alimentés avec une essence présentant un indice d'octane insuffisant, leur rendement diminue et par conséquent, la consom-



ÉVOLUTION DES VENTES TOTALES D'ESSO STANDARD S.A.F.
DE 1952 A 1956

en milliers de tonnes

mation d'essence s'en trouve accrue en même temps que la fatigue du moteur. En outre, les raffineries françaises sont équipées d'installations, telles que des crackings ou reformings catalytiques produisant des gaz et des essences de haute qualité. La nécessité de continuer à les faire fonctionner pour assurer la production de gaz entraînait une production simultanée d'essence à indice d'octane élevé qui ne pouvait être utilisée que par mélange avec d'autres qualités pour la fabrication d'essence ordinaire.

PÉTROLE LAMPANT

La répartition autoritaire des produits pétroliers ne concernait pas le pétrole lampant, dont les ventes se sont ainsi trouvées favorisées pendant les deux derniers mois de l'année, où ce produit a été utilisé comme combustible pour les chauffages d'appoint.

Les tonnages distribués par Esso Standard ont augmenté d'environ 6 %.

CARBURANTS AVIATION

Du fait qu'en 1956 la concurrence s'est accentuée dans le secteur des carburants pour l'aviation, les contrats de ravitaillement des lignes aériennes internationales négociés à l'étranger n'ont pas tous été renouvelés au bénéfice du Groupe Esso. Ceci a eu pour effet de diminuer d'autant les livraisons faites en France au titre de ces contrats internationaux, et par voie de conséquence notre part sur ce marché. Cependant, le volume total d'essences aviation et de carburéacteur vendu a légèrement progressé.

GAS-OIL

A partir du 1er juin 1956, les Pouvoirs Publics ont mis fin à la réglementation qui conduisait à la pollution du gas oil vendu comme fuel domestique pour le chauffage. Cette pollution, qui aboutissait à réduire volontairement la qualité du gas oil vendu meilleur marché comme combustible, était destinée à empêcher son utilisation frauduleuse comme carburant dans les véhicules diesel routiers. La nouvelle réglementation autorise la vente de ce produit :

— comme fuel domestique : dans ce cas, le gas oil est coloré, additionné d'un élément traceur, et vendu à un prix détaxé.
— comme gas oil moteurs : dans ce cas, le gas oil n'est pas coloré et son prix comprend la taxe intérieure.

De ce fait, les tracteurs agricoles, les moteurs fixes ou mobiles qui, pour des raisons techniques, consommaient du gas oil alors que la nature de leurs travaux, ou de leur utilisation, ne les assujetissaient pas aux produits taxés, cessaient dès le mois de juin d'employer du gas oil pour s'approvisionner avec le nouveau produit.

L'absence de statistiques ne permet pas de chiffrer très exactement l'importance du déplacement de tonnage consécutif à cette nouvelle réglementation, mais nos estimations nous permettent d'assurer que les ventes de gas oil destiné à la carburation sont en progression sensible.

COMBUSTIBLES LIQUIDES

La nouvelle réglementation relative à la vente d'un fuel domestique de qualité améliorée et un hiver particulièrement rigoureux ont eu pour effet de stimuler les ventes de fuels fluides. Celles de notre Société ont réalisé un gain de près de 17 % par rapport à 1955.

Nos ventes de fuels lourds ont progressé particulièrement rapidement, la poursuite de l'expansion industrielle se traduisant par un accroissement continu des besoins, dans une période où il est difficile d'augmenter la production de charbon. Une avance de l'ordre de 14 % a été enregistrée sur le marché intérieur.

LUBRIFIANTS ET BITUMES

L'importance des stocks de lubrifiants existant dans les raffineries et les dépôts au moment de la crise de Suez en atténuait les effets au point que les huiles de graissage n'étaient pas incluses dans le système de rationnement instauré en novembre.

Les ventes d'Esso Standard S.A.F. ont augmenté de 13,7 %. Le succès de la nouvelle qualité d'Esso Extra Motor Oil, huile « anti-usure », lancée sur le marché en octobre 1955, s'est confirmé en 1956. Il est un nouvel exemple de la compétence des laboratoires Esso qui ont mis au point cette huile répondant aux conditions d'utilisation les plus sévères.

Nos laboratoires poursuivent également les travaux d'étude de bitumes de haute qualité. En augmentant légèrement ses ventes en 1956, Esso Standard S.A.F. a participé à la progression relativement lente de ce marché.

PÉTROCHIMIE

Les perspectives offertes par le rapide développement de l'utilisation des matériaux de synthèse, laissent espérer de nouveaux débouchés importants à l'industrie française du pétrole. Esso Standard S.A.F. a contribué aux progrès du marché en multipliant ses efforts pour faire connaître la variété des produits tirés du pétrole et leurs possibilités d'emploi.

Dans le domaine des solvants industriels, nous avons obtenu une augmentation des ventes de Méthyl Ethyl Cétone, solvants aromatiques fabriqués à l'usine de la Standard-Kuhlmann à l'Estaque, essences spéciales, white-spirit et pétrole désodorisé.

Les ventes de plastifiants, Alkylats lourds fabriqués à l'usine de l'Estaque, Vistanex et Caoutchouc Butyl sont également en très nette progression. Du Tripropylène et du Tétrapropylène, mis pour la première fois sur le marché par Esso Standard, en 1956, ont rencontré la faveur des consommateurs.

Les fournitures aux sociétés fabriquant des détergents de synthèse à base d'Aryl-Alkyls, produits à l'Estaque, ont augmenté de 62 % en 1956. Esso Standard S.A.F. qui était, par l'intermédiaire de sa filiale Standard-Kuhlmann, seul fabricant français de ce produit, devra compter, à partir de la fin de cette année, sur une concurrence d'origine nationale en supplément de celle des produits importés. Mais l'augmentation escomptée de la demande dans les années à venir doit permettre à notre Société de trouver sur ce marché un débouché correspondant à sa production.

Notre chiffre d'affaires pour les spécialités agricoles a progressé d'environ 25 % en 1956. Les ventes de Captane ont été particulièrement actives. Ce produit, qui provenait de l'importation jusqu'en 1956, doit être maintenant fabriqué en France par la Compagnie Française California Spray Chemical qui a mis récemment en route une usine près de Marseille. Esso Standard S.A.F. assure la distribution du produit fabriqué à cette usine et qui a rencontré un vif succès auprès des viticulteurs.

DISTRIBUTION

La rationalisation du réseau de distribution a été poursuivie par l'établissement de nouveaux points de vente à des emplacements favorables.

L'ensemble de la chaîne de Stations-Service Esso a distribué, en 1956, plus du double de carburants qu'en 1939, avec un nombre de pompes diminué de moitié, soit environ 9.000 seulement. Une station moderne, équipée en moyenne de deux pompes et de deux citernes, assure le débit qui était réalisé avant-guerre par une dizaine de petites installations éparses représentant environ une vingtaine de pompes et autant de réservoirs. Son ravitaillement mensuel peut être effectué avec quatre livraisons moyennes de 10.000 litres, alors qu'une quarantaine de livraisons de 1.000 litres s'avèreraient actuellement nécessaires si l'ancienne organisation avait été maintenue.

Cette politique de concentration des points de vente est économiquement très saine du point de vue des investissements et des frais d'exploitation. La généralisation des appareils volucompteurs permet de réduire, dans une mesure appréciable, la durée du ravitaillement. Par surcroît, l'automobiliste bénéficie des services d'entretien, assurés par un personnel compétent, dans un établissement spécialisé à cet effet, à l'écart de la route et de ses dangers, ce qui contribue à lui garantir le confort et surtout la sécurité.

Que l'attention des usagers de la route soit davantage attirée par les constructions d'aujourd'hui que par les installations de distribution du type d'avant-guerre, quoi de plus normal, puisque les techniciens ont cherché à accentuer à peu de frais l'attirance de ces points de vente sur le public, par exemple par la présignalisation, l'aménagement de pistes dégagées et bandes de décélération, de constructions spécialisées et confortables aux couleurs harmonieuses. Cet agrément de la station, qui va au devant de l'attente de l'utilisateur, est obtenu à l'aide de moyens peu coûteux et contribue à la qualité du service. La préférence du client pour les stations de ce type ne constitue-t-elle pas leur meilleure justification?

Et pourquoi s'inquiéter d'une concentration des stations-service? La concentration géographique de certaines activités commerciales répond à la nécessité de la fourniture des services là où en a besoin le consommateur. La confrontation des offres et des demandes, qui facilite le choix des consommateurs en leur garantissant la meilleure qualité au meilleur prix, exige un groupement des activités de même nature. Les marchés ont existé depuis les temps les plus reculés, pourquoi donc les carburants échapperaient-ils à cette loi économique?

Dans ces conditions, on s'explique mal comment les Pouvoirs Publics ont pu s'émouvoir à la suite de prises de position, suscitées par la construction de nouvelles Stations-Service et par leur concentration sur les emplacements favorables des grands itinéraires routiers.

EXPLOITATION

La capacité du parc de camions-citernes affectés au ravitaillement des Stations Esso a été augmentée grâce à la mise en service d'une première tranche de véhicules articulés de 28.000 litres. Ceux-ci ont permis d'améliorer à nouveau la moyenne des livraisons unitaires de 25 %, en diminuant de cinq unités le nombre des camions en service.

La rentabilité du réseau de dépôts s'est trouvée améliorée par la fermeture de deux centres : Villedieu-les-Poëles et Lisieux. L'activité de ces deux dépôts a été répartie entre les dépôts voisins et aucun dépôt n'a été ouvert en 1956. Le dépôt-modèle de Paris-Sud qui avait été inauguré au milieu de l'année précédente, équipé des appareils les plus modernes, a connu une activité particulièrement importante. En dix-huit mois, il a assuré la répartition de plus de 200.000 mètres cubes de produits pétroliers.

Les usines de Gennevilliers et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, où s'effectuent le complément de fabrication et le conditionnement des huiles de graissage et de certains produits spéciaux, ont fonctionné en 1956 à une cadence accélérée. En effet, elles ont reçu, au cours des deux derniers mois de l'année, des commandes portant sur des tonnages anormalement élevés, par suite de l'inquiétude que les événements de Suez avaient fait naître dans l'esprit d'une clientèle soucieuse de s'assurer une marge de sécurité dans ses approvisionnements.

Des efforts particulièrement attentifs ont été accomplis pour réduire encore les pertes sur stocks à tous les échelons de la distribution. Ils s'insèrent dans le cadre d'une politique de compression du coût d'exploitation, orientée vers la meilleure utilisation possible des installations, et ils complètent ceux entrepris sur le plan du raffinage pour obtenir une valorisation maximum du brut traité dans une période de raréfaction des produits pétroliers.

COMMENTAIRES FINANCIERS

La situation d'Esso Standard S.A.F. au 31 décembre 1956, ainsi que les résultats obtenus au cours de l'exercice 1956 sont donnés par le Bilan et le Compte de Résultats publiés à la fin du présent rapport. Ces documents sont commentés par le Commissaire aux Comptes. Nous ne donnerons ici que quelques explications sur les points importants qui marquent l'évolution financière de notre Société au cours de l'année écoulée.

LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

Cette question prend une importance grandissante en raison des projets de notre Société, relatifs à son extension en particulier dans les domaines du Raffinage et des Transports Maritimes. Le graphique ci-contre « Utilisation de l'excédent des recettes après règlement des charges courantes de l'exercice » montre nos dépenses d'investissement et leur mode de financement.

A. — INVESTISSEMENTS

1. — Immobilisations.

En 1956, les dépenses d'immobilisations se sont élevées à 7.165 millions de francs contre 4.644 en 1955 (519 millions de dépenses de production étant exclus). Elles s'analysent comme suit, par activité :

	1956	1955
TRANSPORTS MARITIMES	1.636	1.631
RAFFINAGE	3.275	1.219
DISTRIBUTION ET TRANSPORTS INTÉRIEURS	2.136	1.677
ADMINISTRATIF	118	117
	7.165	4.644

Les dépenses propres aux activités normales d'Esso Standard marquent en 1956 une augmentation de 2.521 millions, soit plus de 50 % de celles de l'année précédente, mettant ainsi en relief la poursuite de son programme d'expansion et de modernisation.

Les dépenses de l'activité Transports Maritimes représentent le versement d'un premier acompte sur cinq nouveaux navires, dont l'Esso Parentis qui sera mis en service dans le courant de l'année 1958 et les autres entre 1959 et 1961.

Les dépenses de Raffinage comprennent, en particulier, une partie importante du coût du second cracking catalytique.

L'augmentation des dépenses pour la Distribution et les Transports Intérieurs résulte principalement de l'effort fait par notre Société pour développer son réseau de distribution et moderniser son parc de camions-citernes.

EN MILLIONS DE FRANCS

ORIGINE DES RECETTES	1952	%	1953	%	1954	%	1955	%	1956	%
CARBURANTS AUTO	40.460	50,4	46.099	53,6	51.356	53,9	65.080	55,	73.612	53,1
CARBURANTS AVIATION ET CARBURÉACTEUR	2.691	3,3	3.156	3,7	4.034	4,2	5.125	4,3	4.164	3,
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	1.811	2,3	1.642	1,9	1.593	1,7	1.685	1,4	1.874	1,3
GAS OIL	6.074	7,6	6.563	7,6	7.856	8,2	12.159	10,3	14.070	10,2
FUEL OIL DOMESTIQUE	2.004	2,5	2.241	2,6	2.163	2,3	2.962	2,5	4.489	3,2
FUEL OIL LÉGER	2.110	2,6	2.158	2,5	2.178	2,3	2.667	2,2	3.422	2,5
FUEL OILS LOURDS ET DISTILLATS	5.668	7,	5.145	6,	5.076	5,3	6.317	5,3	7.700	5,6
LUBRIFIANTS	9.904	12,3	9.093	10,6	9.619	10,1	10.979	9,3	13.242	9,6
BUTANE - PROPANE	797	1,	954	1,1	1.261	1,3	1.624	1,4	1.778	1,3
BITUMES	3.914	4,9	3.884	4,5	4.185	4,4	4.435	3,7	4.641	3,3
AUTRES PRODUITS	3.156	3,9	2.887	3,4	3.074	3,2	3.423	2,9	6.766	4,9
RECETTES D'EXPLOITATION	1.107	1,4	1.725	2,	2.418	2,5	1.628	1,4	1.770	1,3
RECETTES DIVERSES	655	0,8	457	0,5	549	0,6	299	0,3	1.031	0,7
	80.351	100%	86.004	100%	95.362	100%	118.383	100%	138.559	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES (OPÉRATIONS COMPENSÉES)	14.593		13.635		16.952		18.898		21.156	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	94.944		99.639		112.314		137.281		159.715	

AFFECTATION DES RECETTES	1952	%	1953	%	1954	%	1955	%	1956	%
ACHATS ET TRANSPORTS	31.551	39,2	31.190	36,3	32.085	33,7	37.443	31,6	44.902	32,4
DOUANE, IMPOTS, TAXES	31.021	38,6	36.810	42,8	43.581	45,7	57.344	48,4	67.445	48,7
FABRICATION, DISTRIBUTION, GESTION	8.337	10,4	9.803	11,4	8.812	9,3	11.937	10,1	13.560	9,8
APPOINTEMENTS ET SALAIRES	4.808	6,	4.820	5,6	5.358	5,6	5.455	4,6	5.815	4,2
DÉPENSES SOCIALES	2.093	2,6	1.929	2,2	2.237	2,3	2.513	2,1	2.846	2,
PROVISIONS, DOTATIONS TECHNIQUES	1.365	1,7	210	0,3	318	0,3	60	0,1	1.123	0,8
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE :										
A DISTRIBUER AUX ACTIONNAIRES	953	1,2	953	1,1	1.359	1,4	1.389	1,2	1.387	1,
INVESTI OU RÉSERVÉ	223	0,3	289	0,3	1.612	1,7	2.242	1,9	1.481	1,1
	80.351	100%	86.004	100%	95.362	100%	118.383	100%	138.559	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES										
ACHATS ET TRANSPORTS	14.559		13.574		16.923		18.865		21.044	
DOUANE	34		61		29		33		112	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	94.944		99.639		112.314		137.281		159.715	

2. — Autres Valeurs Immobilisées.

L'augmentation de ce poste résulte de l'acquisition de titres divers et surtout de l'accroissement des prêts consentis en vue de la construction de nouvelles stations-service en gérance libre.

B. — FINANCEMENT

Les investissements ont été financés par nos ressources propres, après règlement des charges courantes de l'exercice, par un accroissement des emprunts à long et à moyen terme et par une légère réduction du fonds de roulement. De ces divers montants, il y a lieu de déduire 1.389 millions représentant le dividende brut de l'exercice 1955, distribué au cours de l'exercice 1956.

1 - Bénéfice net : 2.868 millions. Ce montant est commenté ci-après au paragraphe « Résultats ».

2 - Amortissements : 3.080 millions. Il s'agit des amortissements passés dans l'exercice. Ils représentent la dépréciation de nos installations et figurent dans les charges de l'exercice, en partie dans le coût des produits vendus et, pour la différence, dans le coût de distribution et de gestion.

3 - Fonds de renouvellement : 1.030 millions. Cette somme représente l'augmentation de la « Dotation pour Renouvellement du Stock Indispensable » et de la « Provision pour Fluctuation de Cours » par suite, en particulier, de l'augmentation du prix du pétrole brut survenue depuis le début de l'exercice 1956.

4 - Divers :

— Encaissement Dommages de Guerre (reconstruction) : 447 millions. Esso Standard a reçu de l'État, au titre des Dommages de Guerre, un montant total de 456 millions. Selon la législation en vigueur, 447 millions relatifs à la reconstruction de nos installations ont été transférés de la Provision pour Dommages de Guerre à Recevoir à la Réserve Spéciale de Réévaluation; la différence, soit 9 millions, représentant des encaissements au titre des réparations, a été incorporée dans les résultats de l'exercice.

— Valeur nette des immobilisations vendues et autres opérations : 252 millions. Cette rubrique représente diverses recettes, dont la valeur nette comptable des immobilisations vendues et les plus-values de cessions réalisées sur ces immobilisations. Ces plus-values ont été distraites du bénéfice proprement dit, en application de l'article 40 du Code Général des Impôts; elles sont, en effet, exonérées de l'impôt sur les bénéfices sous condition d'être utilisées, au cours des trois prochaines années, à l'acquisition de nouvelles immobilisations. Elles figurent au passif du Bilan, sous l'intitulé « Plus-values de cessions à réinvestir ».

— Fonds de roulement : Le fonds de roulement représente l'excédent de l'actif circulant (valeurs d'exploitation + valeurs réalisables à court terme ou disponibles) sur les dettes à court terme. Au 31 décembre 1955, il s'élevait à 6.060 millions; il a été ramené à 5.592 millions au 31 décembre 1956.

5 - Emprunts à long terme. L'accroissement de nos dettes à long terme et à moyen-terme résulte :

— d'un prélèvement de 450 millions sur le prêt à long terme de 850 millions contracté pour la construction du pétrolier Esso Parentis;

— d'une mobilisation de 2 milliards sur l'ouverture de crédit à moyen terme de 4 milliards consentie par un groupe de banques; ce crédit est destiné à financer notre programme d'expansion du Raffinage, en particulier la construction de notre deuxième raffinerie près de Bordeaux.

Par contre, 1.250 millions représentant des prêts obtenus pour la construction des pétroliers Esso Paris et Esso France sont venus à échéance en 1957 et, de ce fait, ont été transférés dans les « Dettes à court terme », sous l'intitulé « Emprunts à moins d'un an ».

OPÉRATIONS COURANTES DE L'EXERCICE

Les soldes, en fin d'année, des postes du bilan résultant de nos opérations courantes, c'est-à-dire valeurs d'exploitation, valeurs réalisables à court terme ou disponibles, dettes à court terme, se sont assez sensiblement accrus par suite, principalement, d'opérations à caractère exceptionnel que nous avons dû réaliser en raison des diverses mesures consécutives aux difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers.

1 — Valeurs d'Exploitation

La valeur de nos stocks est passée de 11.192 millions au 31 décembre 1955 à 13.933 millions à fin 1956. Cette augmentation résulte notamment :

— de cargaisons de pétrole brut en transit, provenant d'importations, cédées au début de 1957 à des confrères, ainsi qu'exposé à la page 18 de ce rapport;

— de la hausse du prix du pétrole brut importé, ainsi que d'une hausse importante des taux de frêt par suite de la fermeture du canal de Suez;

— de l'augmentation du prix des produits finis.

2 — Valeurs Réalisables à Court Terme ou Disponibles

Nos créances sur les clients n'ont augmenté que de 5 % bien que notre chiffre d'affaires se soit accru de 13 %. Par contre, on enregistre un accroissement important du poste « Autres Débiteurs » dû à des cessions de cargaisons de pétrole brut à nos confrères, non réglées au 31 décembre.

3 — Dettes à Court Terme

En contrepartie de l'augmentation enregistrée dans les deux rubriques précédentes, nos dettes à court terme se sont accrues de 5.688 millions. Cet accroissement correspond à :

— diverses factures d'un montant important, dues au 31 décembre tant à nos fournisseurs étrangers qu'à certains de nos confrères pour des cargaisons de pétrole brut;

— une augmentation de 500 millions des emprunts à moins d'un an. En effet, le montant de 750 millions inscrit à ce poste au bilan précédent a été réglé normalement au cours de l'exercice, tandis que 1.250 millions ont été transférés des Dettes à Long et Moyen terme.

RÉSULTATS

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice net de 2.868 millions après constitution de la provision pour impôt sur les Sociétés et les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions dont il est question ci-dessus au chapitre « Financement ».

Les recettes totales, après déduction des taxes sur le chiffre d'affaires, se sont élevées à 159.715 millions contre 137.281 millions en 1955. En excluant les opérations compensées avec confrères, le chiffre d'affaires commercial proprement dit s'est élevé à 138.559 millions contre 118.383 millions en 1955.

Bien que pour la première fois en 1956, Esso Standard S.A.F. ait reçu d'Esso REP un montant net de 691 millions représentant sa part dans le dividende sur les profits réalisés par cette Société en 1955, son bénéfice net est inférieur à celui de l'exercice précédent pour des raisons, d'ailleurs, indépendantes de l'exploitation proprement dite et dont les principales sont :

— Frais et taxes sur l'augmentation de capital réalisée le 19 avril 1956 : 411 millions;

— Dotation aux fonds de renouvellement : 1.030 millions (soit 970 millions de plus que pour l'exercice 1955);

— Augmentation de l'impôt sur les bénéfices de 375 millions, due en particulier :

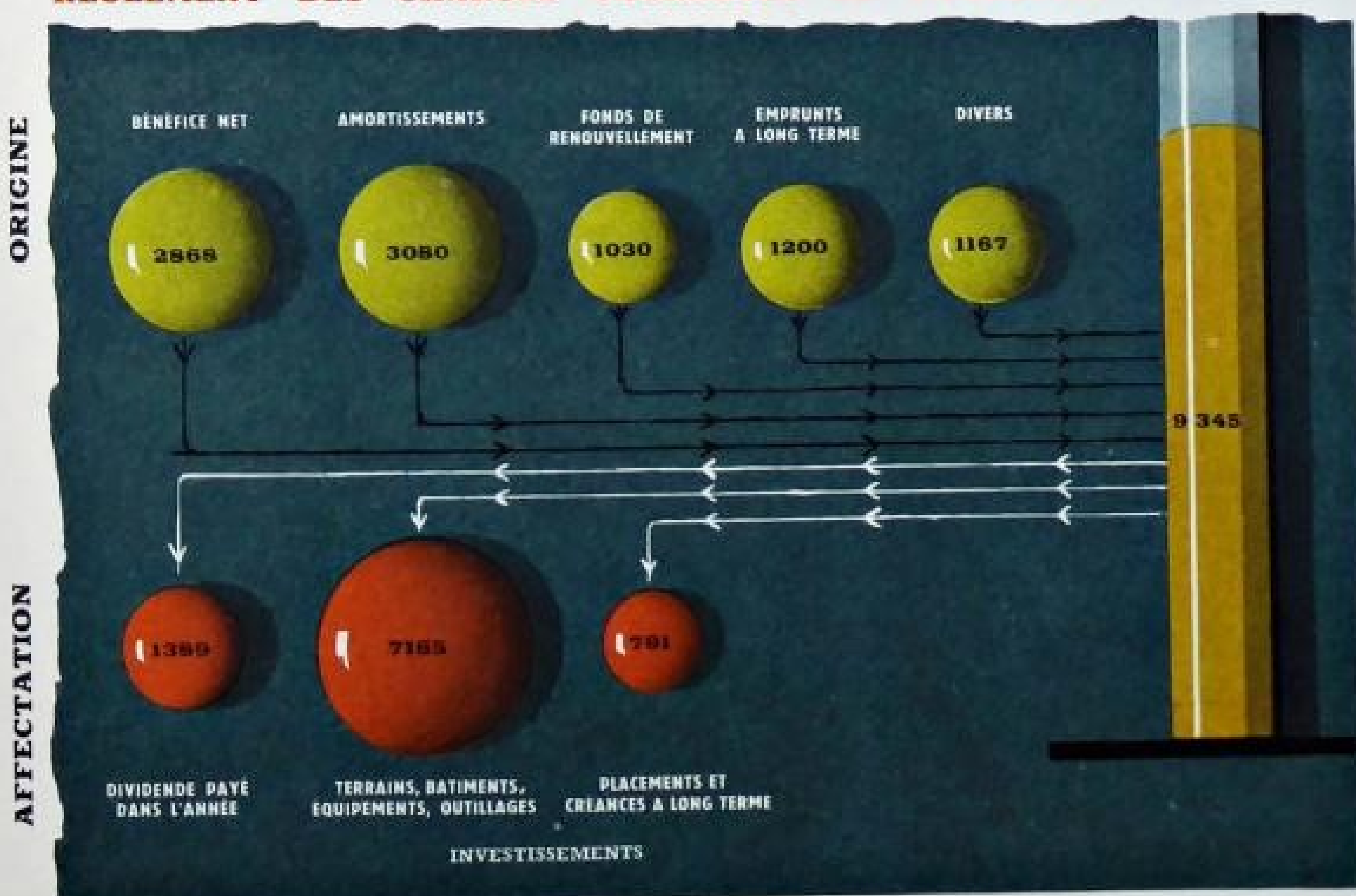
  — à l'ajustement de l'impôt sur l'exercice 1955, dont le taux a été porté de 38 à 41,80 % après la publication du bilan;

  — à une provision destinée à faire face au prélèvement temporaire de 20 % sur la partie du bénéfice de l'exercice 1956 excédant la moyenne des bénéfices des deux précédents exercices;

— Constitution, pour la première fois cette année, d'une provision s'élevant à 295 millions de francs pour paiement des congés payés correspondant à la période de travail entre le 1er juin et le 31 décembre 1956. Bien que du point de vue fiscal, cette provision ne soit pas déductible du bénéfice imposable, elle représente une dette de l'entreprise envers son personnel et sa création répond au souci d'une saine gestion administrative.

UTILISATION DE L'EXCÉDENT DES RECETTES APRÈS RÈGLEMENT DES CHARGES COURANTES DE L'EXERCICE

en millions de francs



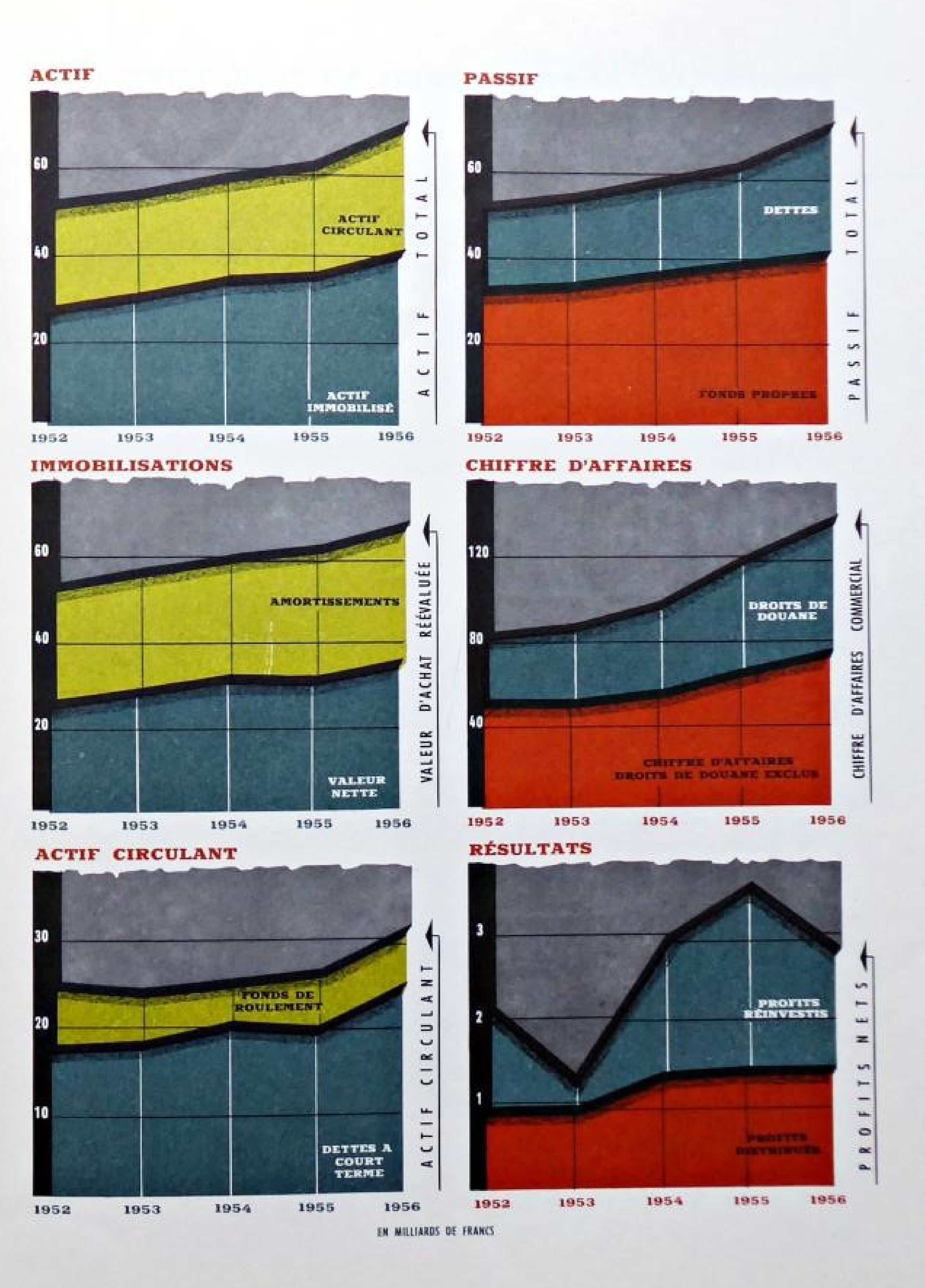
ANALYSE FINANCIÈRE ET COEFFICIENTS

EN MILLIARDS DE FRANCS

		1952	1953	1954	1955	1956
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	53,5	56,8	60,2	62	67,9
B	AMORTISSEMENTS	27,4	28,1	28,3	30,8	33,1
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A—B)	26,1	28,7	31,9	31,2	34,8
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	1,9	2,1	2,2	5,6	6,4
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C+D)	**28**	**30,8**	**34,1**	**36,8**	**41,2**
F	VALEURS D'EXPLOITATION	11,8	11,7	11,7	11,2	13,9
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES	12,7	12,5	13,3	14,7	17,2
H	ACTIF CIRCULANT (F+G)	24,5	24,2	25	25,9	31,1
I	ACTIF TOTAL (E+H)	**52,5**	**55**	**59,1**	**62,7**	**72,3**
J	CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	29,6	30,6	32,7	35,3	37,-
K	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS	2,8	3	3,3	3,4	4,4
L	DETTES A LONG TERME	2	2,9	2,7	4,1	5,3
M	DETTES A COURT TERME	18,1	18,5	20,4	19,9	25,6
N	PASSIF TOTAL (J+K+L+M)	**52,5**	**55**	**59,1**	**62,7**	**72,3**
O	FONDS DE ROULEMENT (H—M)	6,4	5,7	4,6	6,0	5,5
P¹	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (Y COMPRIS DROITS DE DOUANE)	80,4	86	95,4	118,4	138,6
P²	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE EXCLUS)	50,9	50,3	54,0	64,3	75,1
Q	RÉSULTATS NETS	2,18	1,24	2,97	3,63	2,87
R	BÉNÉFICE DISTRIBUÉ	**0,95**	**0,95**	**1,36**	**1,39**	**1,39**

COEFFICIENTS

		1952	1953	1954	1955	1956
1	LIQUIDITÉ $\frac{(H)}{(M)}$	1,35	1,31	1,23	1,30	1,22
2	TRÉSORERIE $\frac{(G)}{(M)}$	0,70	0,68	0,65	0,74	0,67
3	SOLVABILITÉ $\frac{(I)}{(L+M)}$	2,61	2,57	2,56	2,60	2,34
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{(H)}{I}$	0,47	0,44	0,42	0,41	0,43
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{(P^1)}{H}$	3,28	3,55	3,82	4,58	4,46
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{(J+K+L)}{E}$	1,23	1,18	1,14	1,16	1,13
7	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE INCLUS) $\frac{(100 \times Q)}{P^1}$	2,71	1,44	3,11	3,06	2,07
7 bis	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE EXCLUS) $\frac{(100 \times Q)}{P^2}$	4,28	2,47	5,50	5,62	3,82
8	RENTABILITÉ $\frac{(100 \times Q)}{J+K}$	6,73	3,69	8,25	9,38	6,93
9	DISTRIBUTION DES DIVIDENDES $\frac{(100 \times R)}{Q}$	43,6	76,6	45,8	38,5	48,4



PRINCIPALES PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1956

Esso Standard S.A.F. a maintenu ses participations dans les sociétés suivantes :

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP
- Capital : Frs 3.510.000.000 — Participation : 88,98 %.
- Activités : Recherches et Exploitation d'Hydrocarbures.

STANDARD-KUHLMANN
- Capital : Frs 238.000.000 — Participation : 49,96 %.
- Activités : Fabrication de Paraflow et de détergents.

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME
- Capital : Frs 26.400.000 — Participation : 43,90 %.
- Activités : Construction de logements.

RAFFINERIE DU MIDI
- Capital : Frs 750.000.000 — Participation : 33,33 %.
- Activités : Exploitation de dépôts stockeurs en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS
- Capital : Frs 350.000.000 — Participation : 24,20 %.
- Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU)
- Capital : Frs 1.030.000.000 — Participation : 22,30 %.
- Activités : Fabrication de caoutchouc synthétique.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS
- Capital : Frs 900.000.000 — Participation : 16,80 %.
- Activités : Réception du fuel oil pour soutes.
  Exportation ou réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES
- Capital : Frs 90.000.000 — Participation : 16,44 %.
- Activités : Récupération et régénération des huiles.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE (T.R.A.P.I.L.)
- Capital : Frs 2.000.000.000 — Participation : 8,47 %.
- Activités : Construction et exploitation du pipe-line destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la Région Parisienne.

Au cours de l'année 1956, Esso Standard S.A.F. a participé à la création de la société suivante :

SOCIÉTÉ CIVILE D'ÉTUDES DU PIPE-LINE DE LA MÉDITERRANÉE AU RHIN (S.O.P.I.M.E.R.)
- Capital : Frs 77.000.000 — Participation : 9,09 %.
- Activités : Étude d'un projet de pipe-line de la Méditerranée au Rhin.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Lors de votre Assemblée Générale du 4 juillet 1956, vous avez bien voulu me renouveler, pour les exercices 1956, 1957 et 1958, le mandat de vérificateur prévu par la loi de 1867 sur les sociétés anonymes. J'ai donc l'honneur de vous rendre compte du résultat de mes vérifications.

Ces dernières ont été conduites suivant les règles habituellement suivies en matière de contrôle ; elles ont porté sur les écritures comptables en général et ont comporté des sondages étendus sur des points particuliers. Toutes les pièces justificatives et les explications que j'ai demandées m'ont été fournies. Les indications d'ordre comptable qui figurent au rapport du Conseil d'Administration ne soulèvent aucune remarque.

La forme et les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées, par rapport aux comptes de l'an dernier. On remarquera seulement qu'apparaissent au passif du bilan deux nouveaux postes :

Plus values de cessions à réinvestir,
et Emprunts à moins d'un an,

et que le bilan a été utilement complété par l'indication, en bas de page, des engagements accordés par votre Société (notamment vis-à-vis de l'Administration des Douanes).

Voici quelques brèves explications sur le bilan qui vous est soumis, et tout d'abord sur ses grandes divisions fondamentales qui sont ressorties en marge.

• • •

L'actif, c'est-à-dire l'inventaire des biens de votre Société, totalise, en chiffres arrondis .... 73 milliards
En retranchant le passif proprement dit, c'est-à-dire les sommes dues à des tiers, soit .... 31 —
on obtient l'actif net, soit .... 42 —
ce qui représenterait la valeur du patrimoine social, si l'on s'en tenait aux bases d'évaluation qui sont de règle pour les bilans d'exploitation.

Ce patrimoine trouve sa représentation du côté du passif du bilan dans le groupe de comptes concernant le capital, les réserves et certaines provisions assimilées, qui totalise plus de .... 39 milliards
et dans le compte du bénéfice, soit près de .... 3 —
ce qui donne le même total de .... 42 —

L'ensemble des capitaux dont dispose l'entreprise forme le total inscrit du côté du passif, soit .... **73 milliards**
qui peut se décomposer, du point de vue de la trésorerie, ainsi qu'il est ressorti en marge du bilan, en :
— Capitaux permanents ou exigibles à plus d'un an .... 44 milliards
— Dettes à moins d'un an .... 26 —
— Bénéfice de l'exercice (dont la répartition reste soumise à votre décision) .... 3 —

L'emploi de ces ressources est, du même point de vue, distingué à l'actif en :
— Actif immobilisé ou à long terme .... 42 milliards
— Actif circulant (en principe en moins d'un an) .... 31 —
ce qui reconstitue le même total de .... 73 —

Les capitaux permanents et à plus d'un an, soit .... **44 milliards**
se divisent, d'après les mentions marginales, en :

— Actifs immobilisés ou à plus d'un an .... 42 milliards
— Et, en Fonds de roulement net, nécessaire aux opérations courantes, qui vous est présenté en deux parties :

l'actif circulant	31 milliards		
moins le passif à court terme	26 —		
soit net		5 —	
ensemble		47 —	
l'excédent de		3 —	

par rapport aux 44 milliards de capitaux permanents et à plus d'un an, étant représenté par le bénéfice.

Après ces quelques indications sur les grandes divisions du bilan, il me reste à vous préciser les règles conventionnelles qui ont présidé à l'évaluation de certains postes ou chapitres du bilan, lorsque plusieurs méthodes étaient possibles, et à vous signaler les particularités utiles.

L'actif, ainsi qu'il est d'usage pour les bilans en cours d'exploitation, est évalué au prix coûtant des éléments qui y figurent, et non à leur valeur actuelle, sauf si celle-ci est plus faible. Toutefois, pour tenir compte des fluctuations passées de la monnaie, certains postes d'actif (immobilisations notamment, ainsi que leurs amortissements) ont fait l'objet d'une réévaluation. Cette dernière a eu lieu dans les conditions et suivant les indices fixés par l'ordonnance législative du 15 août 1945 et par les textes subséquents.

Dans l'actif figure, suivant un usage comptable constant, la prime de remboursement des obligations en circulation, qui constitue une charge à répartir sur les exercices ultérieurs au fur et à mesure des remboursements; en contrepartie, les obligations figurent au passif pour leur valeur nominale de remboursement et non pour la somme (moins élevée) qui a été versée par les obligataires.

Les Immobilisations comportent des acquisitions nouvelles pour 7 milliards, concernant surtout les départements Raffinage, Distribution et Navigation. Les amortissements ont été effectués aux taux habituels, plus une majoration d'un an pour les acquisitions nouvelles, suivant la possibilité qu'offre, du point de vue fiscal, une réglementation récente.

Des indemnités de dommages de guerre ont été encaissées par votre Société, en 1956, pour 456 millions.

Le groupe de comptes **Patrimoine social et Provisions assimilées** comporte plusieurs postes qui sont chiffrés d'une façon forfaitaire selon des textes à caractère fiscal, ce qui influe soit sur les chiffres exprimant la valeur de l'actif, soit sur la détermination des résultats : tels sont les réserves spéciales de réévaluation, la provision pour reconstitution de gisements, les fonds de renouvellement, les plus-values de cession à réinvestir (compte dont il n'était pas fait usage précédemment et qui apparaît pour la première fois cette année).

Dans ce groupe, on remarque que le capital a été augmenté en 1956 de .... 6.701.520.000 par votre Conseil d'Administration, selon l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 avril 1956.

Le **passif proprement dit** est évalué au montant nominal des dettes. On y remarque le poste « Emprunts à moins d'un an » qui n'existait pas l'an dernier, lesdits emprunts se trouvant inclus, pour la partie échéant à moins d'un an, dans le poste « Autres dettes à moins d'un an ». Ces emprunts ont pour objet le financement de la construction de navires pétroliers.

Le compte de **Résultats** comprend le bénéfice de l'exploitation, soit .... 5.678.964.411 et des éléments divers en dehors de l'exploitation proprement dite qui accusent un excédent de charges sur les produits, de .... 2.810.728.812 et qui comprennent l'impôt habituel sur les bénéfices ainsi que le nouvel impôt de 20 % sur l'augmentation des bénéfices, ce qui donne le bénéfice net de 2.868.235.599

La répartition de ce bénéfice, telle que la propose votre Conseil d'Administration, ne donne lieu à aucune remarque.

Des vérifications effectuées, il résulte que les comptes qui vous sont présentés peuvent, à mon avis, recevoir votre approbation.

Ch. Brunet
Commissaire de Sociétés
agréé par la Cour d'Appel de Paris

RAPPORT SPÉCIAL

prévu par la loi du 24 Juillet 1867, article 40 modifié par un décret-loi du 8 août 1935 et par la loi du 4 Mars 1943.

Conformément à la loi précitée, j'ai reçu avis de conventions intervenues entre votre Société d'une part, et d'autre part ses administrateurs ou d'autres entreprises dans lesquelles vos administrateurs auraient la qualité de propriétaire, associé en nom, administrateur ou directeur.

Les opérations traitées par votre Société se résument comme suit (en chiffres arrondis), avec les sociétés ci-après :

ESSO REP (qui a pour administrateurs communs M. S. SCHEER et M. R.B. YOUNG) :
— Achat de pétrole brut (4 milliards de francs);
— Vente de divers produits (201 millions de francs);
— Emprunt de 755 millions à 5 % l'an;
— Concours de certains services de votre Société, moyennant remboursement de leurs frais (70 millions de francs);
— Intérêts payés par votre Société, tant sur le prêt que sur le compte-courant (72 millions de francs);
— Convention relative à l'occupation d'un appartement avenue des Champs-Élysées, n° 104.

STANDARD-KUHLMANN (qui a pour administrateurs communs M. S. SCHEER et M. R.B. YOUNG) :
— Concours de certains services de votre Société, mise à disposition partielle d'un bureau, fournitures diverses (près de 6 millions de francs);
— Façonnages confiés à cette Société, décomptés au prix de revient (467 millions de francs).

BOZEL-MALETRA (qui a pour administrateur commun M. S. SCHEER):
— Achat de produits chimiques (139 millions de francs);
— Vente à la commission pour compte de cette Société de certaines spécialités agricoles (2 millions de francs de commissions).

RHONE-POULENC (qui a pour administrateur commun M. L. NOEL) :
— Achat de produits (104 millions de francs).

RADIOTECHNIQUE PHILIPS ÉCLAIRAGE RADIO (qui a pour administrateur commun M. R. ANDRÉ) :
— Vente de produits pour 5 millions de francs.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (qui avait pour administrateur commun M. E. OUDOT, décédé le 9 août 1956) :
— Opérations courantes :
— Emprunts à moyen terme consentis par un groupe comprenant trois autres banques dont M. OUDOT était également administrateur :
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud,
Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie,
Banque Ottomane (Comité de Paris).

BANQUE D'ÉTAT DU MAROC (qui avait pour administrateur commun M. E. OUDOT, décédé le 9 août 1956) :
— Opérations courantes.

Telles sont les conventions dont, aux termes de l'article 40 de la loi, j'avais à vous rendre compte.

Ch. Brunet
Commissaire de Sociétés
agréé par la Cour d'Appel de Paris

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1956

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 41.724.726.105

	Avant Amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 11.196.375			
Prime de remboursement des Obligations	18.750.000	7.553.625	11.196.375
IMMOBILISATIONS : 34.787.173.899			
Terrains, Baux et Concessions	2.792.637.329	4.059.845	2.788.577.484
Constructions	11.008.332.258	7.166.115.232	3.842.217.026
Matériel et Outillage	34.279.991.090	18.666.954.507	15.613.036.583
Navires-citernes	7.288.977.509	2.902.082.165	4.386.895.344
Autres Immobilisations	7.060.775.527	4.330.267.599	2.730.507.928
mmobilisations en cours	5.425.939.534	—	5.425.939.534
	Avant Provisions	**Provisions pour Dépréciation**	
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 6.367.105.230			
Prêts à plus d'un an	270.627.580	—	270.627.580
Titres de participation	4.039.990.998	—	4.039.990.998
Emprunt 3 % 1948 inaliénable	32.620.000	—	32.620.000
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	266.792.000	—	266.792.000
Dépôts et Cautionnements	28.116.411	—	28.116.411
Créance à long terme	1.732.385.015	3.426.774	1.728.958.241
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	604.920.020	45.669.419	559.250.601

ACTIF CIRCULANT 31.168.899.237

	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
VALEURS D'EXPLOITATION : 13.933.420.846			
Matériel et Matières consommables en magasin	2.034.592.356	—	2.034.592.356
Matières premières (pétrole brut)	2.571.330.346	—	2.571.330.346
Produits finis et marchandises	7.980.726.630	—	7.980.726.630
Produits en cours de fabrication	1.346.771.514	—	1.346.771.514
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 17.235.478.391			
Clients	8.504.330.910	183.230.590	8.321.100.320
Autres débiteurs	4.161.676.068	374.569.210	3.787.106.858
Comptes de régularisation - Actif	1.296.227.809	—	1.296.227.809
Prêts à moins d'un an	90.893.343	—	90.893.343
Effets à recevoir	1.073.008.873	—	1.073.008.873
Chèques et autres valeurs à encaisser	502.302.900	—	502.302.900
Titres de placement	18.716.039	153.860	18.562.179
Banques et chèques postaux	2.122.774.440	—	2.122.774.440
Caisse	23.501.669	—	23.501.669

TOTAL DE L'ACTIF 72.893.625.342

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 44.449.194.509

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 39.149.237.348

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 33.785.846.932	
Capital social	17.870.720.000
Réserve légale	736.000.000
Réserve spéciale de Réévaluation :	
— sur investissements	7.698.650.150
— sur indemnités de pertes par faits de guerre (partie encaissée)	5.143.227.343
Réserve générale	2.000.000.000
Plus-values d'apport	337.249.439
REPORT A NOUVEAU	298.739.215
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	197.628.000
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	558.912.963
PLUS-VALUES DE CESSIONS A RÉINVESTIR	92.573.238
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 4.020.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	1.750.000.000
Provision pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger	2.270.000.000
PROVISIONS POUR RISQUES :	
Provision pour risque de propre assureur	195.537.000

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 30.876.152.395

DETTES A LONG TERME : 5.299.957.161	
Obligations à plus d'un an	284.630.000
Emprunts à plus d'un an	4.955.000.000
Autres dettes à plus d'un an	60.327.161
DETTES A COURT TERME : 25.576.195.234	
Fournisseurs	4.834.270.755
Douane à payer	1.436.473.077
Autres créanciers	2.712.069.318
Impôts sur les bénéfices des Sociétés	462.483.450
Consignation d'emballages à la Clientèle	295.809.070
Comptes de régularisation - Passif	3.282.842.220
Obligations à moins d'un an	13.940.000
Emprunts à moins d'un an	1.250.000.000
Autres dettes à moins d'un an	46.514.346
Effets à payer	11.241.792.998
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	2.868.235.599

DETTES A MOINS D'UN AN 25.576.195.234

TOTAL DU PASSIF 72.893.625.342

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 15.142.980.911

COMPTE DE RÉSULTATS

RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	158.683.754.056
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	983.529.550
AUTRES PRODUITS :	
Encaissements de l'exercice sur réparations dommages de guerre	8.746.646
Profit net sur ventes de titres en portefeuille	1.745.949
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	26.767.795
Divers	10.071.143
TOTAL DES RECETTES	159.714.615.139
CHARGES	
COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières et frais de fabrication	73.123.175.965
Taxes intérieures et Douane	63.582.545.621
Autres Taxes	1.013.975.482
Amortissements	2.209.455.518
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	10.912.273.140
Taxes	1.292.596.051
Amortissements	870.767.868
AUTRES CHARGES :	
Réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	24.977.413
Impôts sur Intérêts et Dividendes reçus	154.778.144
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Augmentation de la dotation pour renouvellement du stock indispensable	900.000.000
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours	130.000.000
PLUS-VALUES DE CESSIONS A RÉINVESTIR	92.573.238
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	2.539.261.100
TOTAL DES CHARGES	156.846.379.540
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1956	2.868.235.599

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	162.480.626.642
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	177.837.830
AUTRES PRODUITS	
Encaissements de l'exercice sur réparations Dommages de Guerre	8.746.646
Profit net sur ventes de titres en portefeuille	1.745.949
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	15.657.382
Divers	10.389.171
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE	1.630.700.000
TOTAL DES RECETTES	164.325.703.620
CHARGES	
COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières, frais de fabrication et de production	70.229.869.746
Taxes intérieures et douane	63.582.545.621
Autres taxes	1.122.352.482
Amortissements	2.445.154.518
Redevances à l'État	762.965.611
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	11.027.153.403
Taxes	1.298.029.051
Amortissements	871.948.868
CHARGES D'EXPLORATION	1.959.151.166
AUTRES CHARGES :	
Réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	24.977.413
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	2.995.484
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Augmentation de la dotation pour renouvellement du stock indispensable	900.000.000
Augmentation de la provision pour fluctuations de cours	130.000.000
Provision pour reconstitution de gisements	1.831.600.000
PLUS-VALUES DE CESSIONS A RÉINVESTIR	92.573.238
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE	3.481.762.377
TOTAL DES CHARGES	159.763.078.978
BÉNÉFICE TOTAL	4.562.624.642
à déduire :	
PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	277.755.803
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	4.284.868.839

A l'intérieur de la couverture BILAN CONSOLIDÉ

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1956
(ESSAF ET ESSO REP CONSOLIDÉS)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 44.152.151.569

	Avant Amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 701.903.591			
Prime de remboursement des obligations	18.750.000	7.553.625	11.196.375
Autres frais d'établissement	1.151.178.685	460.471.469	690.707.216
IMMOBILISATIONS : 39.518.945.010			
Terrains, Baux et Concessions	2.831.270.693	4.059.845	2.827.210.848
Travaux souterrains et sondages	3.413.559.413	265.918.036	3.147.641.377
Constructions	11.074.317.312	7.182.429.535	3.891.887.777
Matériel et Outillage	34.650.331.511	18.787.466.286	15.862.865.225
Navires citernes	7.288.977.509	2.902.082.165	4.386.895.344
Autres Immobilisations	7.748.890.390	4.411.963.805	3.336.926.585
Immobilisations en cours	6.065.517.854	—	6.065.517.854

	Avant Provisions	Provisions pour dépréciation	
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 3.372.052.367			
Prêts à plus d'un an	395.190.117	—	395.190.117
Titres de participation	916.890.998	—	916.890.998
Emprunt 3 % 1948 inaliénable	32.620.000	—	32.620.000
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	266.792.000	—	266.792.000
Dépôts et Cautionnements	31.601.011	—	31.601.011
Créances à long terme	1.732.385.015	3.426.774	1.728.958.241
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	604.920.020	45.669.419	559.250.601

ACTIF CIRCULANT 33.591.014.783

VALEURS D'EXPLOITATION : 14.517.714.348			
Matériel et Matières consommables en magasin	2.791.101.706	—	2.791.101.706
Matières premières (pétrole brut)	2.399.114.498	—	2.399.114.498
Produits finis et marchandises	7.980.726.630	—	7.980.726.630
Produits en cours de fabrication	1.346.771.514	—	1.346.771.514
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 19.073.300.435			
Clients	8.886.537.192	183.230.590	8.703.306.602
Autres débiteurs	4.372.518.670	374.569.210	3.997.949.460
Comptes de régularisation - Actif	1.326.232.547	—	1.326.232.547
Prêts à moins d'un an	95.926.570	—	95.926.570
Effets à recevoir	1.073.008.873	—	1.073.008.873
Chèques et autres valeurs à encaisser	502.302.900	—	502.302.900
Titres de placement	18.716.039	153.860	18.562.179
Banques et chèques postaux	3.331.559.635	—	3.331.559.635
Caisse	24.451.669	—	24.451.669

TOTAL DE L'ACTIF 77.743.166.352

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 46.596.839.153

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 42.051.881.992

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 34.237.399.523	
Capital social	17.870.720.000
Réserve légale	780.979.504
Primes d'émission d'actions	406.573.087
Réserve spéciale de Réévaluation :	
— sur investissements	7.698.650.150
— sur indemnités de pertes par faits de guerre (partie encaissée)	5.143.227.343
Réserve générale	2.000.000.000
Plus-value d'apport	337.249.439
REPORT A NOUVEAU	918.231.268
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	2.029.228.000
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	558.912.963
PLUS-VALUES DE CESSIONS A RÉINVESTIR	92.573.238
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 4.020.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	1.750.000.000
Provision pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger	2.270.000.000
PROVISIONS POUR RISQUES	
Provision pour risque de propre assureur	195.537.000

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 30.684.410.888

DETTES A LONG TERME : 4.544.957.161	
Obligations à plus d'un an	284.630.000
Emprunts à plus d'un an	4.200.000.000
Autres dettes à plus d'un an	60.327.161

DETTES A MOINS D'UN AN 26.139.453.727

DETTES A COURT TERME : 26.139.453.727	
Fournisseurs	5.260.458.533
Douane à payer	1.436.473.077
Redevance sur la production de pétrole brut	1.141.605.000
Autres créanciers	2.718.281.285
Impôts sur les bénéfices des Sociétés	796.745.550
Consignation d'emballages à la clientèle	295.809.070
Comptes de régularisation - Passif	3.600.038.044
Obligations à moins d'un an	13.940.000
Emprunts à moins d'un an	1.250.000.000
Autres dettes à moins d'un an	46.514.346
Effets à payer	9.579.588.822
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	4.284.868.839
INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	722.004.633

TOTAL DU PASSIF 77.743.166.352

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 15.142.980.911